

## Le mot du Maire



Beauvoisards et Beauvoisardes,

Nous voilà déjà en fin d'année et le moment est venu de vous écrire quelques mots sur l'année écoulée.

Nous sommes à mi-mandat et nous avançons progressivement dans nos projets.

Cette année de nouveau, nous avons voulu avec la commission scolaire récompenser nos diplômés 2022 en faisant une réception le 24 juin 2023 avec la remise des chèques cadeaux.

Cet été nous avons organisé avec l'aide de toutes les associations la fête du village le 15 juillet avec repas champêtre et feu d'artifice financé par la commune. C'était une première et ce fut une réussite. Merci à toutes et à tous de votre participation. Il est déjà envisagé de renouveler cet événement le 20 juillet 2024.

A la dernière rentrée scolaire de septembre 2023, l'académie nous a accordé l'ouverture d'une nouvelle classe afin d'éviter les classes à 3 niveaux. Par contre nous ne sommes pas persuadés de la maintenir en septembre 2024 (effectif aujourd'hui de 109 élèves) du fait de l'inconstructibilité due à la non-conformité de l'assainissement.

La commune vient de signer une convention pour le début d'une étude de 4 saisons en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'ancienne carrière.

Les appels d'offres pour notre chaufferie bois ont été lancés le 13 novembre 2023. Les réponses des entreprises sont attendues avant les fêtes de fin d'année et le début des travaux est prévu en mars 2024. Le chauffage sera opérationnel en octobre 2024

Pendant les vacances de la Toussaint les peintures ont été faites dans les deux salles du restaurant scolaire et des panneaux ont été mis en place pour piéger le bruit afin d'améliorer les conditions de travail de notre personnel et le confort des enfants. En début d'année notre commune est dans l'obligation de faire le recensement de la population de mijanvier à mi-février 2024. Vous aurez la visite à votre domicile de deux agents recenseurs qui seront recrutés par la mairie pour remplir les dossiers administratifs que vous pourrez renseigner par internet.

Au printemps prochain Enedis a prévu de faire de l'enfouissement de réseaux haute-tension aux hameaux de Chasse, Cul de Bœuf et montée de l'église, avec la mise en place de plusieurs transformateurs, à l'église, au carrefour RD 518 et chemin de Chasse, montée des Bruyères et à Chasse à proximité de G3S.

La mise en place de l'éclairage LED sur le terrain de foot sera en place en début d'année pour des raisons d'économie d'énergie.

Je tiens à remercier bien chaleureusement tous nos employés communaux à qui nous demandons beaucoup de rigueur dans leurs tâches de tous les jours : le service des écoles, technique et secrétariat. Un chèque cadeau de 50 € leur a été remis en fin d'année.

À remercier également les présidents des associations qui animent toute l'année notre village ainsi que les enseignantes des écoles.

Un grand merci aussi pour les jeunes de l'IME de Meyrieu-les-Étangs qui viennent une fois par semaine effectuer des travaux d'extérieur (peinture, taille de haies, élagage, etc). Pour les récompenser, le Conseil municipal a décidé de leur offrir des bons cadeaux à hauteur de 500 €.

Pour terminer ces quelques mots permettez-moi de vous souhaiter à tous une bonne fin d'année et de festivités en famille ou entre amis.

Le conseil municipal, mes adjoints et moi-même vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

La cérémonie des vœux est fixée au 14 janvier 2024 à 11h00 à la salle des fêtes.

**Robert Mandrand** 



# Sommaire



Le mot du maire	2
Sommaire	3

Etat-civil	4
Nécrologie	7

Mairie	
Les commissions municipales Les projet 2024	8 9
Principales délibérations	10
Formations	11
Libre expression	11 12
Budget Urbanisme	12 14
Commissions	17

Informations	
Permanences	21
Doc. administratifs-Divers	22
Bièvre Isère	30
Infos diverses	34

Vie communale	
Location salle des fêtes Assistantes maternelles Accueil de loisirs École Parents d'élèves Diplômés Fête du village Aide alimentaire Recensement Fibre optique Travaux TGV Aide au numérique Téléalarmes Mutuelle communale	36 37 37 38 39 40 41 42 43 43 43 44 44
Notre boulangerie Joseph Cottaz	46 47

Vie associative	
Liste des associations Agenda manifestations Basket ACCA Anciens combattants CSBB38 Comité des fêtes Flash Danse USBR - Foot Les p'tits Loulous Sou des écoles Maillons tout Club de l'Espoir AppleJacks 38 APAC Relais de la Madone Surgélateur collectif Interclasses ASTER Forum des associations Don du Sang Foot féminin La Chêneraie Cinéma le Saint-Jean Rando et découverte Le coin des poètes	48 49 50 51 51 52 53 54 56 58 59 60 61 62 63 64 65 66 66 67 68 69

Temps forts	
Cérémonies des 19 mars et 8 mai	70
Matinée propre	70
CM2	71
Permis vélo	71
Concours labour	72
Repas de quartiers	72
Cérémonie du 11 novembre	74
Téléthon	75 75

Annonceurs	76
------------	----

### Écho conçu et réalisé par la Commission Communication

**Photos**: Dauphiné Libéré, Associations, Conseil municipal

# **Naissances**



BEAUTOUR Evy le 17/02/2023



DA SILVA OLIVEIRA Gabriela 16/03/2023



CHATAIN Lola Le 14/04/2023



THELU Clémence Le 24/04/2023



CASCHERA Léonie le 16/07/2023



**DUMAS Maël** le 20/08/2023



ANDRE Leya et ANDRE Arthur le 29/08/2023



CHAROUD Robin le 05/10/2023



HERNANDEZ Madyssone le 06/10/2023



OLAGNON Elijjah le 12/10/2023

Et aussi: FALK Riley le 05/05/2023 TRIPIER Théa le 01/08/2023 ESPARZA Ayden le 20/09/2023



# Vive les mariés



François GUYOMARD et Colette GECKOT le 01/04/2023



Anthony BARON et Florence GOUTTENOIRE le 01/04/2023



Christian PONTET et Dominique GRANGIER le 15/04/2023



Pascal REGNIER et Sylvie MARTINEZ le 10/06/2023



Sébastien VERA et Pauline OSTEIL le 22/07/2023



Bernard BARREZ et Anne-Laure HARO le 29/07/2023



Richard GAGLIONE et Céline LENCK le 30/09/2023



Adrien GRÉGÉ Et Fanélie MANDRAND le 09/12/2023



# Ils nous ont quittés



SARCIA BONET Maria Isabel le 20 décembre 2022



**BOURGUIGNON Georges** le 20 décembre 2022



PICARD Scholastien le 11 janvier 2023



**FOURNIER Yvonne** le 25 janvier 2023



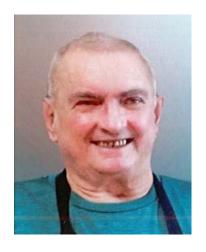
**VERLAINE Philippe le 17 février 2023** 



**DE VAUJANY Alain** le 26 février 2023



MASSAT Renée le 25 avril 2023

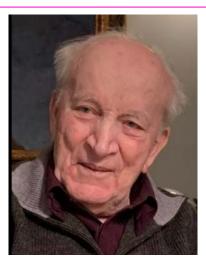


MATHIAS Gilbert le 15 mai 2023



ODET Georgette le 23 juin 2023

# Ils nous ont quittés



LARDIERE Roger le 9 août 2023



JOUVE Marguerite le 24 août 2023



**GIMENEZ Jean** le 14 octobre 2023



VILLARD Gilbert le 17 novembre 2023



PICHAT Charles le 2 décembre 2023



INES Maria le 7 décembre 2023

# Nécrologie

Le samedi 25 novembre 2023, en présence des filles de Georgette Odet, un hommage a été rendu à l'ancienne conseil-lère et adjointe décédée le 23 juin dernier.

Mr le Maire Robert Mandrand a pris la parole :

« Bonjour à toutes et à tous. Merci d'avoir répondu présents ce matin pour le dépôt d'une plaque et de fleurs sur la tombe de Georgette, en présence de sa famille, en présence aussi de ses collègues du précédent conseil et du conseil actuel.

Ton activité professionnelle, Directrice des Écoles de Beauvoir de Marc, durant de nombreuses années. Tu as été aussi membre du Bureau du Comice agricole de la région Saint Jeannaise avec ton époux René. Présidente également du Club de l'Espoir pendant plusieurs décennies à organiser toutes les activités associatives, concours de belote, thés dansants, voyages, repas du club et Assemblée Générale.

Géorgette, tu as été élue en 2001 conseillère municipale et de 2008 à 2020 Adjointe et Présidente du CCAS. Tu as animé cette commission avec passion. Tu étais toujours présente en Mairie aux côtés de Géraldine.

Georgette, repose en paix. Nous aurons toujours une pensée pour toi. »



# Les commissions municipales

Nom de la commission communale	Vice président	Membres de la commission
Scolaire et garderie	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Martine COURT Patrick MARTIN Monique BARON
Bâtiments communaux et urbanisme	Martine COURT	Robert MANDRAND Yves BOYET Frédéric RODRIGUEZ Patrick SERMET Alain BARDIN
Environnement - Agriculture & lutte contre les nuisances	Patrick SERMET	Robert MANDRAND Hervé BOUVIER Alain BARDIN
Sport et relations avec les associations	Frédéric RODRIGUEZ	Robert MANDRAND Yves BOYET Aurélie BROCHUD Monique BARON
Aide sociale - A.D.M.R.	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Muriel TEDESCO Mireille ROCHE Nicole LE GALL Michèle LAUVERNIER Agathe SEGADO Sylvie ALONSO Christiane MOIROUD Anne-Laure HARO
Délégués téléalarme		Arlette MIGUET Nicole LE GALL
Finances	Mireille ROCHE	Robert MANDRAND Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Arlette MIGUET Yves BOYET Monique BARON
Bulletin communal, Information et communication, site internet	Martine COURT	Arlette MIGUET Robert MANDRAND Mireille ROCHE Frédéric RODRIGUEZ Patrick MARTIN
Voirie (route, chemins et bois), Sécurité routière et sécurité aux personnes, signalétique	Yves BOYET	Robert MANDRAND Patrick SERMET Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Raphaël MOLLARD Patrick MARTIN Alain BARDIN Raphaël MOLLARD Hervé BOUVIER
Culture, mise en valeur du patrimoine, fleurissement du village concours des maisons fleuries	Mireille ROCHE	Muriel TEDESCO Nicole LE GALL
Commission d'appel d'offres	Robert MANDRAND	<u>Titulaires</u> : Yves BOYET Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ <u>Suppléant</u> : Raphaël MOLLARD
Relation avec le personnel	Robert MANDRAND	Martine COURT Yves BOYET Monique BARON Hervé BOUVIER Aurélie BROCHUD
Commission jeunesse et conseil municipal d'enfants	Arlette MIGUET	Robert MANDRAND Martine COURT Nicole LE GALL Mireille ROCHE Muriel TEDESCO

# Nos projets 2024

## Des nouvelles de la chaufferie bois

Lors du dernier article de l'Écho de Beauvoir 2022, nous vous avions annoncé le projet de création d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur.

Cette chaufferie aura pour but de remplacer comme prévu le chauffage de l'ancienne école, de la mairie, de la salle des fêtes et de soulager l'installation en géothermie mise en place en 2012 des écoles primaire et maternelle et d'apporter un chauffage maîtrisé et raisonné pour le gymnase qui en était dépourvu.

Un réseau de chauffage enterré sera réalisé pour acheminer la chaleur aux différents bâtiments. En matière de transition énergétique nous passerons de modes de chauffage au fioul domestique qui émettent beaucoup de CO2, et électrique qui est très coûteux, à une solution bois déchiqueté provenant de nos forêts communales qui correspondra à une énergie renouvelable et Eco responsable.

Lors de notre dernier article de nombreuses questions restaient sans réponses.

Aujourd'hui après une étude de faisabilité effectuée par le cabinet Coste, nous connaissons l'implantation du bâtiment et les coûts de réalisation. Suite à la délibération du conseil municipal de mars 2023 le permis de construire a été déposé et accepté au mois de mai 2023.

Le planning prévisionnel des travaux a été établi et le projet devrait se dérouler de la façon suivante :

- lancement d'un appel d'offres au marché public pour 2 lots avant la fin d'année.
  - Le premier lot correspond au gros œuvre et VRD (voirie et réseau divers).
  - Le second lot concerne la chaufferie bois et ses réseaux de distribution et d'émission.
- Le premier coup de pelle devrait avoir lieu au printemps 2024.
- Tout sera mis en œuvre pour que cette installation soit opérationnelle pour l'hiver 2024/2025.

Le budget prévu est d'environ 650 000 €.

Les dossiers de subvention ont été montés et nous devrions être subventionné par l'État, la Région, l'ADEME (contrat de chaleur renouvelable et construction chaufferie) et le département.

Ces **aides** correspondront à **70%** de l'enveloppe globale et les 30% restant seront financés par de l'auto-financement.

## Projet de centrale solaire

Le conseil municipal travaille depuis plusieurs mois sur un projet de centrale solaire photovoltaïque qui serait implantée sur le site de l'ancienne carrière.

Ce site est actuellement en état de friche, et les possibilités de réhabilitation sont minimes. Au vu de la complexité administrative et technique pour réaliser un chantier de ce type, le conseil municipal a fait appel à une entreprise spécialisée dans le secteur du photovoltaïque.

Après avoir consulté plusieurs entreprises, le choix a été validé pour la sté EGREGA.

Cette entreprise nous propose d'implanter une centrale de 1 à 1.9 MWc suivant les autorisations qui nous seront accordées.

Mais le projet ne verra le jour qu'après un certain nombre d'études : environnementale, technique, et financière. Il est bien évident que si toutes les conditions ne sont pas réunies, le projet ne pourra pas aller à son terme. Actuellement un projet de ce type met environ 3 ans pour sortir de terre.

La première phase va démarrer rapidement par une étude environnementale 4 saisons. Il s'agit de vérifier que l'implantation de la centrale n'a pas d'impact négatif sur la faune et la flore. Ensuite seulement les études techniques et financières seront réalisées.

Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet dans les prochains bulletins.



# Principales délibérations 2023

### Janvier 2023

- Modalité de délivrance des colis de Noël pour les personnes âgées de la Commune.
  - Le repas des aînés sera offert aux habitants de la Commune à partir de l'âge de 70 ans. Les colis de Noël seront offerts aux habitants de la Commune à partir de l'âge de 80 ans lorsque ceux-ci ne sont pas venus au repas ou pour les personnes entre 70 et 80 ans qui sont hospitalisées lors du repas.
- Demandes de subventions dans le cadre du projet de chaufferie bois collective estimé à 638 975 € H.T.
- Renouvellement du bail de pêche avec l'Association de l'Union des Pêcheurs de la Gervonde pour une durée de 10 ans.
- Attribution d'une subvention à la FNACA de St 3ean-de-Bournay.
- Garantie d'emprunt à Alpes Isère Habitat pour des travaux de réhabilitation de 8 logements.
- Attribution d'une subvention à l'ADPAH.

### **Mars 2023**

- Vote du Compte administratif 2022 Budget général.
- Délibération approuvant le compte de gestion du budget communal.
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022.
- Vote du budget général 2023.
- Avancement du projet de construction d'une chaufferie bois collective - autorisation à M. le Maire de déposer un permis de construire.
- Installation d'un abattage temporaire de petits ruminants sur la commune de Savas-Mépin.
- Attribution d'une subvention à la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale.
- Proposition de mutualisation de la défense incendie avec le schéma directeur de Bièvre Isère Communauté.

### **Avril 2023**

- Projet d'implantation de centrale photovoltaïque au sol sur le terrain de l'ancienne carrière.
- Aménagement de la forêt communale de Beauvoir de Marc pour la période de 2023 à 2042.
- Attribution d'une subvention à l'association de Prévention routière.

### **Juin 2023**

 Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste.

- Autorisation d'ester en Justice auprès du Tribunal Administratif de Grenoble dans le cadre d'un retrait de permis de construire tacite.
- Organisation du recensement de la population en 2024.

### Juillet 2023

- Tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2023-2024 (circulaire n° 200615).
- Tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2023-2024.
- Projet de délibération pour la compétence Accueil de Loisirs sans hébergement. Approbation du rapport des charges transférées du 15 juin 2023.
- État d'assiette 2024 Martelage de parcelles.

### **Septembre 2023**

- Demande de subventions dans le cadre de la mise en place d'un éclairage LED au stade municipal de foot (terrain principal).
- Tarifs et encaissements des pavés publicitaires pour le bulletin municipal.
- Montant des subventions aux associations pour la saison 2023-2024.
- Convention avec la société EGREGA pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le site de l'ancienne carrière.

### Octobre 2023

- Dématérialisation des actes Avenant n° 1 à la convention pour la transmission électronique des actes au représentant de l'État.
- Convention de fourrière avec la S.P.A. pour la garde des chiens trouvés errants ou en état de divagation.
- Attribution de subventions à la MFR le village, à l'ADMR, à l'association sportive du collège Fernand Bouvier.
- Logiciel du cimetière.
- Prime complémentaire annuelle pour les agents.

### **Novembre 2023**

- Attribution de bons cadeaux à l'Institut Médico Éducatif de Meyrieu les Étangs, aux agents communaux et aux stagiaires.
- Demande d'indemnisation suite à une dégradation de la voie communale.
- Coupes de bois, traçage et tarifs.
- Lancement d'un avis d'appel public à la concurrence en vue du marché à procédure adaptée pour la chaufferie bio masse énergie bois.

# **Formations**

### Formations des élus

- Martine COURT Formation le 24/03/2022 à l'utilisation du logiciel FISCALIS
- Aurélie BROCHUD Séminaire du correspondant Défense le 13/05/2023 à Varces. Objectif: le correspondant Défense assure une mission d'information et de sensibilisation de la population aux questions de défense. Il constitue l'interlocuteur privilégié des autorités militaires et des associations d'anciens combattants pour l'organisation locale des cérémonies patriotiques, ainsi que le parcours citoyenneté de la jeunesse.

### Formations des agents

- 06/02/2023 Tous les agents ont participé à une formation « Gestes et postures ». Objectif : appliquer les principes de base d'ergonomie dans les gestes professionnels.
- Anne-Laure BARREZ a participé aux formations suivantes :
  - ♦ 06, 07/06/2023 Formation Initiation à l'État-civil
  - 07, 08, 09 et 29/09/2023 Formation à la gestion du cimetière, les opérations funéraires et les actes

de décès

♦ 21, 22/09/2023 Formation sauveteuse-secouriste du travail

◆ 25/09/2023 Formation sur les aides sociales
 ◆ 12, 13/10/2023 Formation initiation à l'État-civil

♦ 21/10 au 03/11/2023 Formation, stage BAFD pour le poste de Directeur des services

périscolaires.

♦ 14/11/2023 Formation pour l'organisation du recensement de la population.

Géraldine VERRIER a participé aux formations suivantes :

19/09/2023 Formation relatif au logement social
 25/09/2023 Formation sur les aides sociales

♦ 23, 24/10/2023 Formation Marchés publics : modalités de passation et exécution

♦ 14/11/2023 Rencontre avec le Centre de gestion sur les évolutions réglementaires et

l'actualité concernant les ressources humaines

♦ Tous les 2 mois environ Réunion en visio organisée par le CNFPT : sur les actualités dans les

différents domaines de compétence des secrétaires de mairie.

# Libre expression

Au terme de trois ans d'implication au sein de Conseil Municipal, notre ligne de conduite reste la même :

- Continuer d'apporter un regard différent ou complémentaire sur certains points.
- Nous insistons pour que les délibérations soient préalablement débattues en commissions.
- Nous proposons à la commission voirie de faire évoluer progressivement nos systèmes de ralentisseurs type « raie d'évacuation d'eau en travers de route » par des coussins, des chicanes, des étranglements. Les communes voisines telles que St Jean de Bournay, Artas, Royas viennent d'en installer. Nous rappelons que les ralentisseurs sont soumis à une règlementation stricte.
- Nous continuons à interpeller l'ensemble des élus pour que l'entretien et l'élagage des chemins soient améliorés.
- Nous sommes satisfaits que prochainement des solutions pérennes seront budgétisées pour protéger des eaux de ruissellement trois maisons au hameau du Fouilleux.
- Nous demandons à ce que l'aménagement d'un point propre (poubelles) à la croisée du chemin

- du Fouilleux et du chemin de l'église prenne en compte la zone naturelle où il se situera (intégration dans le paysage).
- En vue de l'implantation de panneaux photovoltaïques sur le terrain d'1,60 hectares de l'ancienne carrière, une étude de faisabilité est en cours. Cela clôturera enfin le dossier « carrière ». Nous pensons que le retour financier sur 30 ans reste faible pour la commune. Affaire à suivre ...
- Nous regrettons le manque de retours de nos représentants communautaires aux neuf commissions de Bièvre Isère. Exemples : eau potable (puits des Bielles), les leçons à tirer de la sècheresse, les conséquences de l'assainissement sur l'urbanisme... En effet, les délibérations au sein du Conseil Communautaire sont le résultat de débats organisés en commissions où toutes les communes sont représentées Nous souhaiterions donc un résumé succinct de la part de nos représentants.

Dans ce contexte international incertain, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux.

Monique Baron et Alain Bardin

# **Budget - Primitif 2023**

Le budget d'une commune est un acte de prévision et d'autorisation des recettes et des dépenses.

### Le budget primitif 2023 pour la section de fonctionnement s'équilibre à 694 280 €

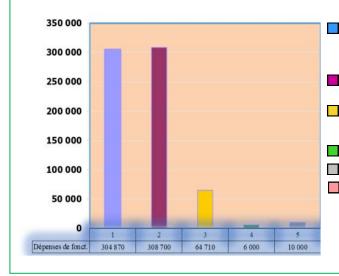
### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Si l'on fait la comparaison avec le budget d'un ménage, les dépenses de fonctionnement correspondent aux achats courants qui permettent de vivre tout au long de l'année : loyers de l'habitation ou intérêts des emprunts, factures d'électricité et d'eau, achats de denrées alimentaires et de carburant, assurances, salaires de l'assistante maternelle, réparations de plomberie défectueuse, épargne, etc...

Pour la Commune, c'est pratiquement semblable : charges à caractère général, salaires des agents communaux, subventions et charges financières sont les principaux postes de dépenses.

Ainsi pour 2023, il a fallu tenir compte de l'inflation. Voici la manière dont se répartissent les dépenses :

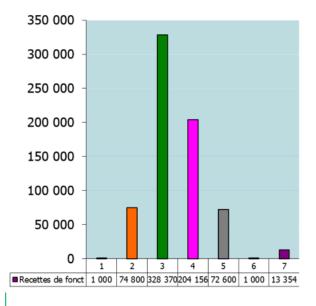
### > Graphique n°1 - Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



- 1º Charges à caractère général = 304 870€ (dont entretien des bâtiments et matériels, espaces verts, achat de fournitures, fonctionnement école, cantine scolaire, garderie, électricité, téléphone, carburant...)
- 2° Charges de personnel = 308 700 € (dont salaires, charges sociales, assurance du personnel, formation...)
- 3° Autres charges de gestion courante = 64 710 € (dont subventions versées aux associations, indemnités élus, aide au fonctionnement collèges, divers syndicats...)
- 4° Charges financières = 6 000 € (intérêts des emprunts)
- 5° Virement à la section d'investissement = 10 000 €
- En 2023, nous avons changé de norme comptable. Et la norme M57, ne tolère plus d'inscrire une ligne de dépenses imprévues

### > Répartition des recettes réelles de fonctionnement

De même pour un foyer, les recettes de fonctionnement vont correspondre aux salaires, aux allocations familiales, à l'argent qui figure sur le compte bancaire. Il s'agit de recettes courantes et régulières d'une année sur l'autre.



- 1° Atténuation de charges = 1 000 € (Indemnités journalières agents en congés maladie ou accident du travail...)
- 2º Produits des services = 74 800 € (dont vente coupes de bois, cantine et garderie périscolaire, redevance ERDF : reversement d'une partie des taxes payées par les consommateurs, concession
- 3º Impôts et taxes = 328 370 € (dont produits fiscaux, taxes pylônes électriques, taxe sur l'électricité, droits de mutation, attribution compensation Communauté de Communes...
- 4°Dotations et participations = 204 156 € (dont dotation forfaitaire, dotation solidarité rurale, dotation compensatoire taxe professionnelle, taxe foncière et taxe d'habitation)
- 5° Autres produits de gestion courante = 72 600 € (dont location salle des fêtes, location appartements communaux, bâtiment industriel ...)
- 6° Produits exceptionnels = 1 000 € (Vente de boudins organisé par le Comité des fêtes au profit du CCAS)
- 7° Résultat de fonctionnement 2022 reporté = 13 353, 94 €

# **Budget - Primitif 2023**

Au budget prévisionnel 2023, la section d'investissement s'équilibre à 1 186 320 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principaux programmes d'investissement réalisés ou en cours de réalisation en 2023 : (montants TTC)

Achat de matériel :	21 789,76 € TTC	
<ul> <li>Aire de jeux à l'école maternelle</li> </ul>		3 450,00 €
<ul> <li>Lame à neige + plaques</li> </ul>		8 880,00 €
<ul> <li>Tronçonneuse</li> </ul>		589,80 €
<ul> <li>Tondeuse thermique</li> </ul>		859,00 €
<ul> <li>Armoire réfrigérée cantine</li> </ul>		2 349,36 €
<ul> <li>Vidéo projecteur école 4ème classe</li> </ul>		2 179,00 €
<ul> <li>PC portable Direction école</li> </ul>		569,00€
<ul> <li>Licence logiciel module pointage tablet</li> </ul>	te périscolaire	1 200.00 €
<ul> <li>Jeux motricité école maternelle + poul</li> </ul>	oelles extérieures	1 713,60 €

#### **Bâtiments communaux:** 13 168,14 € TTC

<ul> <li>Volets roulants à l'école maternelle</li> </ul>	3 354,96 €
<ul> <li>Pose 5 radars détection éclairage au gymnase</li> </ul>	993,66 €
<ul> <li>Achat d'une parcelle au Fouilleux pour création * d'un point d'apport volontaire (tri déchets)</li> </ul>	600,00 €
Remplacement des bandeaux de toiture de l'Eglise	8 219,52 €

Voirie: 4 896 € TTC

Enrochement du chemin des Bielles et pose d'enrobé sur le chemin des Bruyères

#### **Électrification rurale:** 2 218 € TTC

Acompte 50 % frais extension réseau basse tension pour construction (Ces frais seront remboursés ensuite par l'administré concerné par le projet.

### Chaufferie biomasse - Bois énergie : 17 607,12 € TTC

Étude de faisabilité, étude de sol – implantation, plan topographie, honoraires architecte pour le permis de construire

### Toutes ces opérations réalisées au cours de l'année 2023 sont financées sans emprunt.

L'Etat de la dette de la Commune au 1er janvier 2023, s'élève à **135 576,09 €** (capital restant dû). L'ensemble des emprunts seront soldés d'ici à 2030.

Il se décompose ainsi :

Ecole primaire : 135 576,09 € soldé en 2030

Les recettes d'Investissement correspondent à l'échelle d'un ménage à des recettes exceptionnelles : un héritage, un capital placé sur un livret A, etc... Pour une Commune, ces recettes d'investissement se composent en majeure partie de l'autofinancement, de la récupération d'une partie de la TVA payée sur les dépenses d'investissement antérieures, de la taxe d'aménagement (taxe applicable lors de tout aménagement créant de la surface plancher), de subventions de l'État, du Département ou de la Région lors de la réalisation de gros investissements ou de la vente de biens.

**Budget du Centre Communal d'Action Sociale**:
Depuis le 1er janvier 2016, il n'y a plus de budget spécifique pour le C.C.A.S., néanmoins les dépenses et les recettes afférentes à cette structure sont intégrées dans le budget général.

Le C.C.A.S. contribue donc toujours à venir en aide aux personnes en situation précaire.

Depuis le 1er janvier 2018, Bièvre Isère Communauté a pris la compétence assainissement collectif, nous n'avons donc plus de budget assainissement, mais nous avons récupérer la compétence voirie.



# Urbanisme

# Déclarations préalables de travaux accordées

2022		
LAVENTURE-DARIVAL Michel	523 CHEM DES GRANGES	Extension de 18,02 m²
FORNELLI Franck	20 chemin des 3 vallées	Construction d'un abri non clos
JACQUIER Rodolphe	1497 route de Vienne	Piscine enterrée
FRATTINI Victor	617 Chemin de chasse	Aménagement poulailler en petite dépendance
BOUCHON Lionel	La Fontaine	Création d'ouverture, rénovation de bord de toit
OLAGNON Anais	5 chemin des Granges	Démolition pan de mur pisé menaçant de s'écrouler et reconstruction à l'identique en
LEBLANC René	335b chemin de Cul de Boeuf	Installation d'une centrale photovoltaïque
MOIREAUX Patricia	32 chemin des 3 vallées	Changement portail et portillon
PONSIN Serge	22 chemin des 3 vallées	Installation photovoltaïque
PAGLIARELLA Marine	55 impasse Léon	Installation photovoltaïque
KHALFALLAH Danielle	18 chemin des 3 vallées	Sas d'entrée pour maison
VENDITELLI Domenico	1433 Route Départementale 53B	Division parcellaire
BOUVIER Pierriek	1574 chemin de Chasse	Pool house de 17.5m2
	2023	
ANTONOFF Pascal	440 chemin de Chante perdrix	Panneaux photovoltaïques
CAP'ENERGY	488 chemin des Granges	Pose de panneaux photovoltaïques
BARON Anthony	293 chemin des Granges	Extension de 19 m2 + construction piscine
SOLEIL VERT DE FRANCE	205 chemin de Chasse	Pose de panneaux photovoltaïques
SOLEIL VERT DE FRANCE	21 chemin des 3 vallées	Pose de panneaux photovoltaïques
GARAGE LASSALLE	203 route de Vienne	Installation d'une centrale photovoltaïque
EDF ENR	293 chemin des Granges	Installation d'un générateur photovoltaïque
ROSSI Christian	105 chemin sous Bourassagne	Installation photovoltaïques
POINGT Henri	86 chemin de Gerbolle	Aménagement chambre + débarras
ROSSI Bruno	201 chemin du Fouilleux	Installation photovoltaïques
MATHIAS Gilbert	125 impasse Mandra	Réfection de la toiture à l'identique.
BOUVIER Maurice	93 route de Vienne	Abri jardin
MICLO Emmanuel	16 chemin des 3 vallées	Isolation extérieure
LIAUD Charles	780 chemin de Chasse	Abri de jardin
ALIBRANDO Gabriel	81 chemin sous Bourassagne	Terrassement et enrochement
LAURET Nathalie	16 lotissement les Varilles	Changement de clôture
		-
FORNELLI Franck	20 chemin des 3 vallées	Abri de jardin

## **Urbanisme**

	2023	
LECOMTE Grégory	417 chemin Cul de Bœuf	Agrandissement 37,5 m²
MONFRAY Serge	4 chemin des 3 vallées	Pergola
BESSE Christian	407 chemin du Fouilleux	Changement de menuiseries
ENERGYCO	1199 route de Vienne	Pose de panneaux photovoltaïques
CHENAVIER Gilles	162 chelin sous Bourassagne	Générateur photovoltaïque
SERRANO Cyril	16 impasse de la Machère	Régularisation piscine hors sol
POINGT Henri	86 chemin de Gerbolle	Couverture sur la porte d'entrée
ALPES ENERGIES NOUVELLES	523 chemin de Gerbolle	Pose de panneaux photovoltaïques
PELLET Daniel	55 chemin de la Carrière	Changement fenêtres et volets
SAUNIER Cécile	2215 route de Vienne	Installation photovoltaïque
DECLAS Benjamin	419 chemin de Chante-perdrix	Générateur photovoltaïque
ANGE Martine	407 chemin de l'église	Changement toiture dans cour intérieure

## Permis de construire accordés

	2023	
LEMAIRE Cédric	72 impasse de Charavoux	Régularisation

## Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

**Depuis le 1er janvier 2022**, un usager peut déposer sa demande de permis de construire ou sa déclaration préalable de travaux en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Toutes les communes seront en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur,

l'État déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit **Démat.ADS** ou « **Permis de construire en ligne** ».

Un portail est mis en place sur l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère.

### Déposez votre dossier sur:

https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique

## Plan Local d'urbanisme (P.L.U.i)



Le projet d'élaboration du PLUi du secteur de la région Saint Jeannaise a été arrêté par le Conseil Communautaire de Bièvre Isère Communauté le 25 juin 2019.

Ce PLUi approuvé est susceptible de faire l'objet de différentes procédures d'évolution afin d'apporter des ajustements ou répondre à des besoins nouveaux, dans le respect du cadre règlementaire. Dans ce cadre, après enquête publique, la **modification n°1** du PLUi du secteur St Jeannais a été adoptée lors du Conseil Communautaire du 13 décembre 2021 et est opposable depuis début janvier 2022.

La modification n° 1 simplifiée a été adoptée en juillet 2023. Elle consistait à remettre certaines zones de Beauvoir de Marc à leur état de risques antérieur au PLUi.

La **modification n° 2** a été adoptée le 10 juillet 2023 et est entrée en vigueur le 1er août 2023. Pour voir la carte de votre commune et avoir des informations sur les différentes zones :

https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/

# **Urbanisme**

JE VEUX	IL ME FAUT	DELAI D'INSTRUCTION	VALIDITE			
Vendre un terrain en vue de réaliser une construction	Un certificat d'urbanisme opérationnel	2 mois (1)	18 mois (5)			
Modifier une fenêtre						
Créer une ouverture supplémentaire						
Changer la couleur de la façade	Une demande		24 mois +12 mois			
Refaire le toit. Ajouter un conduit de fumée	préalable de travaux	1 mois	sous conditions			
D'une manière générale modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment						
Réaliser une construction d'une surface comprise entre 5 et 20m²						
Accolée à la maison (garage)						
Un abri de jardin, une serre	Une demande					
Une piscine <b>découverte</b> dans ou hors sol (de plus de 10m²)	préalable de travaux	1 mois (2)	24 mois +12 mois sous conditions			
Ce seuil de 20m² peut être porté à 40m² pour des travaux concernant une construction existante, situés dans une zone urbaine inscrite dans un PLU ou un POS.						
Changer la destination d'un bâtiment						
<b>Extension</b> d'une construction de plus de 20m² (hors zone urbaine) ou de plus de 40m² (dans une zone urbaine)	Un permis de construire	2 mois	24 mois +12 mois sous conditions			
<b>Et</b> si l'ajout de surface porte la surface totale du bâtiment à plus de 170m <sup>2</sup>						
Créer une construction nouvelle	Un permis de		<b>24 mois</b> +12 mois			
Hors celles ne nécessitant qu'une demande préalable	construire	2 mois (3)	sous conditions			
Transférer mon permis de construire à une autre personne	Une demande de transfert de PC	2 mois (4)				
Aménager un terrain						
Creuser ou surélever un terrain de plus de 2m sur plus de 100m²	Une demande de permis d'aménager	3 mois				
Réaliser des opérations de lotissement	u amenagei					
Modifier les caractéristiques prévues sur le PC d'une construction	Une demande de	2/2				
(Quand ces modifications sont mineures)	permis modificatif	2/3mois				
Démolir une construction	Une demande de					
Se renseigner systématiquement à la mairie pour connaître la nécessité de déposer une demande.	permis de démolir	2 mois				
(1) - 1 mois s'il s'agit d'un CU d'information (2) - Jusqu'à 40m² si vous êtes dans une zone urbaine régie par un PLU ou un PLUi						
` ' '						
(3) - 3 mois s'il s'agit d'un bâtiment a			I'un local commercial			
	'il s'agit du transfert (		Jank naa ah /			
(5) - Peut être prolongé d'un an	(tant que les dispositi	ons legales d'origine r	ront pas change			

Ceci n'est qu'une correspondance entre les travaux que vous souhaitez réaliser et les formulaires à remplir. Ces documents sont disponibles par Internet sur le site <a href="https://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>

Se référer systématiquement au bordereau des pièces jointes en fonction des formulaires.

Pour les prolongations de déclarations, permis, référez-vous au site www.service-public.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

Dans le cadre de réfection de toitures ou de façades « à l'identique » (c'est-à-dire sans transformations), il n'est pas obligatoire de déposer une déclaration préalable.



## **Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)**

### **OPERATION BOUDIN POUR LE CCAS**

Le dimanche 22 octobre 2023 sous le Soleil et dans la bonne humeur, la Commission du CCAS, le conseil et 2 jeunes conseillers ont préparé les boîtes de boudins que notre charcutier nous à élaborés... et qui a été un grand succès... très bon... Il nous est resté plusieurs boites, ce qui a permis de régaler 38 familles de l'aide alimentaire de Saint-Jean-de-Bournay les 3 ABI... Un grand merci à tous. Nous avons fait un beau bénéfice de 914,73 €.



### **REPAS DU CCAS DU MERCREDI 15 NOVEMBRE 2023**

Ce repas était très attendu pour un nombre plus restreint que les années précédentes. 78 personnes se sont retrouvées autour du très bon repas réalisé par le traiteur Claudie ARGOUD de Saint-Jean-de-Bournay et le dessert a été pris chez notre nouveau boulanger de Beauvoir de Marc. Quelques chansons, un moment accordéon avec Arlette Miguet, une chenille emmenée par M. le Maire en personne, une démonstration de country avec Applejacks 38 ont été au programme de l'après-midi.

43 colis seront distribués en fin d'année pour les personnes qui n'ont pas pu se rendre au repas pour raisons médicales uniquement et aux plus de 80 ans, avec le nouvel Écho de de Beauvoir.

Nos meilleurs vœux pour 2024 santé bonheur à tous.



## **Scolaire - Conseil municipal d'Enfants**

### **Bilan du CME**

Le mandat de nos 10 jeunes élus va se terminer en fin d'année. Le bilan a été très positif, chaque enfant nous a donné son ressentit par quelques mots.

Notre dernière réunion a permis de faire le point sur les projets réalisés :

- · Le city Park
- Un garage à vélos
- L'installation d'hôtels à insectes en lien avec Maillons tout
- L'obtention du permis vélo avec 5 séances de formation et une sortie sur les chemins de Beauvoir de Marc
- La fabrication de moulins à vent réalisés avec l'APAC pour leur exposition
- Les participations aux réunions, aux cérémonies, à nos manifestations sur la Commune

Pour les remercier nous avons organisé le 29 avril 2023 une matinée à St Etienne de St Geoirs. M. le Maire, Michel Veyron nous a fait visiter sa mairie. Ensuite Yannick Neuder nous a accueilli dans sa permanence et nous a expliqué les différentes missions d'un député. Un échange s'est fait avec nos petits conseillers au travers de différentes questions.

Merci à nos jeunes élus, à leurs parents pour ce mandat.

Nous serrons très heureux de vous présenter nos futurs jeunes conseillers qui ont été élus le 11 décembre 2023. Ils seront présentés lors des vœux du Maire le dimanche 14 Janvier 2024 à 11h avec la remise de leurs écharpes par les anciens élus.

Nos meilleurs vœux pour cette année 2024 avec nos nouveaux jeunes conseillers élus pour 2 ans...





Nous avons demandé à nos jeunes conseillers de nous écrire en quelques lignes ce qu'ils retiendront de ce mandat de 2 ans. Voir page ci-contre leurs petits mots. Encore merci à eux !

## **Scolaire**

### **PERISCOLAIRE**

### Cantine:

Les **inscriptions** à la cantine se font sur le **site internet**.

Comme auparavant, il existe 2 formules :

Forfait mensuel 67,46 €

(Ce tarif s'applique à partir de 13 repas commandés/ mois/ enfant)

**Ticket** pour les enfants qui mangent occasionnellement au prix de : **5,34** €



### Garderie:

Elle est ouverte en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (sauf le vendredi à 18h). Anne-Laure et Nathalie encadrent les enfants.

Le temps de garderie est payant.

Quotient familial	Tarif au ¼ heure	Tarif à l'heure
≤ 750	0, 62 €	2,48 €
Compris entre 751 et 1200	0, 78 €	3,12 €
≥ 1200	0.98 €	3,92 €

## Scolaire - Conseil municipal d'Enfants

Moi, ça m'a bien plu car on a fait beaucoup de choses, exemple, l'hôtel à insectes, le city park. On a aussi mis les garages à vélos. Moi, j'ai trop aimé être conseillère municipale avec vous. Je suis fière de notre travail.

Lola Aptel

J'ai passé un super mandat. Ce qui m'a plu, c'est qu'on a pu faire des hôtels à insectes et plein d'autres choses Thomas Bouchut

Mes deux ans de mandat ont été très enrichissants dans une très bonne ambiance et nous avons réalisé beaucoup de projets.

le vous remercie.

Emma Horaux

Ces deux années se sont super bien passées avec les camarades du conseil municipal. Beauvoir de Marc a beaucoup évolué grâce à l'équipe.

Louis Palle

J'ai bien aimé ce mandat car nous avons amélioré la commune. Maintenant aux prochains de jouer le jeu et de continuer à faire progresser la commune !!!

Emma Schorsch

J'ai bien aimé car on faisait beaucoup d'activités. J'ai appris plusieurs choses. Nolan Aptel

J'ai bien aimé les 2 ans au conseil municipal. J'ai appris beaucoup de choses surtout lors de la sortie à Saint Etienne de Saint Geoirs. C'est ce que j'ai aimé le plus. Nous avons aussi appris à construire un hôtel à insectes. C'était super bien.

Louis Chauvin

J'ai passé un super mandat. On a participé à plein de choses, comme la fabrication des cabanes à insectes, au Téléthon, etc...). Mais on a aussi fait des choses pour la commune (comme les cours de vélo, le boudin).

Lilou Martin

Le conseil municipal enfants m'a beaucoup plu. J'ai appris à devenir un citoyen de mon village.

Je remercie le Maire et ses adjoints pour cette expérience.

Luna Rossi

Au conseil municipal enfants, j'ai tout aimé, surtout la construction des hôtels à insectes et la participation aux mariages. Gaëlle Verrier

## **Communication**

Les missions de cette commission communication :

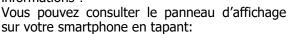
- Réalisation d'un bulletin municipal distribué 2 à 3 fois par an au moins en juin et en septembre.
- Réalisation de L'Echo de Beauvoir de Marc distribué en décembre.
- Mise à jour du site internet : http://www.beauvoir-de-marc.com
  - Ce site comprend un accès au « portail famille » ce qui vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes prestations (cantine, garderie) et de régler en ligne.
  - Vous y trouverez aussi des itinéraires de promenades :

. Ces itinéraires sont disponibles sur l'appli

**Openrunner (Android/Apple)** en faisant une recherche par

Auteur : *beauvoirdemarc* 

- Mise à jour en collaboration avec le Comité des Fêtes du panneau lumineux d'affichage communal.
  - ◊ Vous êtes absents de Beauvoir, et voulez savoir s'il y a de nouvelles informations ?



beauvoirdemarc.infos-municipales.fr Une fois sur le site, laissez défiler Un bon moyen de ne rien louper!!!

 La page Facebook de la Mairie Mairie de Beauvoir de Marc



Elle est alimentée régulièrement d'informations sur l'actualité, la commune, les associations, et Bièvre Isère.

Vous y trouverez aussi des coupures de presse et des liens utiles.

Vous pouvez nous y laisser des messages et des commentaires. Nous nous efforçons d'y répondre dans les plus courts délais

## **Voirie**

### Travaux réalisés:

- Le point à temps au printemps : 9,5 tonnes facturées : 19 152,00 € TTC
- Réalisation d'un enrochement sur le chemin à hauteur du pont des Bielles
- Reprise, réglage et application enrobé à chaud chemin des Bruyères facture totale de 4 896,00 € TTC
- Remise en état du chemin de la Saunière, curage du piège à pierres au Colombier avec le concours de l'entreprise Sermet. Coût total (location camion et minipelle 1 572,00 € TTC Pour mémoire, les devis pour la remise en état du chemin de la Saunière auraient été de 7 302,00 € TTC.





## Permanences

Noms	Jours d'ouverture	Horaires	Téléphone Adresse mail	Adresse
MAIRIE Beauvoir de Marc	Lundi Mardi Vendredi	13h30 - 17h 8h30 - 11h30 14h - 18h30	04 74 58 78 88 Fax 04 74 31 74 23 contact@beauvoir-de-marc.com	91 chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR DE MARC
INFIRMIÈRES		Sylvie Cellier Myriam Dumas Céline Thomas Natacha Wasowick	06 88 84 30 70	Chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR DE MARC
POSTE	Mardi , mercredi, jeudi et vendredi Samedi	9h - 12h / 14h - 17h30 9h - 12h	36 31 04 74 58 18 95	6 rue Hector Berlioz 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
TRESOR PUBLIC (2024)	Lundi au vendredi Fermeture le Mercredi	8h30 - 12h	Tél : 04 76 64 09 98 Mail : sgc.saint- marcellin@dgfip.finances.gouv.fr	Avenue du collège - BP 50 38162 SAINT MARCELLIN Cedex
CRECHE HALTE- GARDERIE	Lundi au vendredi	7h - 18h30	04 74 59 95 41 farandole@bievre-isere.com	Place Louis Montagnat 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
LUDOTHEQUE	Mardi Mercredi	16h - 18h30 10h - 12h / 14h - 18h	06 75 94 00 63 06 19 08 68 27 ludotheque@bievre-isere.com	Maison de l'intercommunalité ZAC des basses Echarrières 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
PISCINE	Juillet et Août   Mardi au di-   10h -14h   15h-19h   15h-19h		04 74 54 79 07	Place Jean Moulin 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
MEDIA- THEQUE	Lundi Mercredi Vendredi Samedi	9h - 13h 9h30 - 12h/ 14h30 - 18h 16h - 19h 10h - 17h	04 74 56 26 20 mediatheque@bievre-isere.com	L'Orangerie Parc Léonard Eymard 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
DECHETTERIE ouverture toute l'année sauf dimanche, lundi matin et jours fériés. Les horaires seront ajustés en fonction des changements horaires de fin octobre et fin mars	Horaires d'été Lundi Mardi au samedi  Horaires d'hiver Lundi Mardi au samedi	14h - 18h 9h - 12h / 14h - 18h 14h - 17h 9h - 12h / 14h - 17h	04 74 58 65 74 ww.bievre-isere.com/mini-site environnement	Chemin du Reposu 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

### Numéros d'urgence

Pompiers: 18

**Secours européens : 112** 

Centre anti-poison 08 25 81 28 22 Gendarmerie: 17 ou 04 74 58 70 17 Police municipale : 04 74 58 70 50

**SAMU:** 15

Attention le SAMU est affecté uniquement urgences ou détresses vitales.

Le 0810.15.33.33 est dédié aux conseils médicaux et demandes de visites à domicile d'un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, de 18h à 8h, les week-ends et jours fériés.

Gardes médicales et pharmacie : 3915 accessible 24h/24h



### **ADMR**

Contact: Mme Josiane CARRA Téléphone 04 74 58 72 55 53 Rue de la République 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

# **Permanences**



ORGANISMES	Assurée par	Lieu	Jours	Heures
Permanence assistante sociale Permanence PMI (Protection Maternelle Infantile Permanence médecin nourrisson		366 rue Stéphane Hessel ZAC basse Echarrières 38440 Saint Jean de Bournay 04 37 02 29 50	Fermé lundi matin, jeudi matin, vendredi après-midi Laisser message se- crétariat Horaires d'ouverture 9h 12h - 14h 17h	
Assistantes sociales	Maison du département	Bourgoin-Jallieu 04 26 73 05 00		
CPAM - Service Prestations		Bâtiment les Ifs	Mardi	9h - 12 h
		(en face de la Poste) Rue Hector Berlioz		13h30 - 16h30
		38440 Saint Jean de Bournay		
SECOURS CATHOLIQUE	Mme Solange BONNEVIE 04 74 58 33 13 solange-bonnevie@free.fr	Maison des associa- tions salles n° 2 et 3	Petit déjeuner le lundi Accueil le mercredi	8h30 - 10h30 12h - 16h30
<b>CARSAT</b> - Service Retraite Vieillesse	Agence retraite 09 71 10 39 60	19 avenue du Grand Tissage	Lundi au vendredi	8h - 17h
Uniquement sur rendez-vous	09 /1 10 39 60	38307 BOURGOIN- JALLIEU cedex		
CARSAT – assistante sociale	Point d'accueil retraite CPAM 04 74 31 09 07	156 chemin du battoir		9h30 - 12h00
Uniquement sur rendez-vous				
RELAIS ASSISTANTES	04 74 59 39 70	Maison de l'intercom- munalité,	Mardi : permanence uniquement tel.	13h - 18h
MATERNELLES (R.A.M.)	ram-stjean@bievre-isere.com	366 rue Stéphane Hessel 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY	Permanence unique- ment sur RDV Mercredi : accueil et téléphone Vendredi : accueil et téléphone	18h - 19h 9h - 12h 13h - 16h
Centre Médico- Psychologique Adultes		70 rue Henry Gérard	Lundi au vendredi	9h - 17h
04 56 58 88 40		38260 LA COTE SAINT ANDRE		
Mutualité Sociale Agricole	http://www.msa.fr	5 place Gustave Rivet	Lundi au vendredi	8h - 12h
des Alpes du Nord	msadocuents.blf	38048 GRENOBLE		13h - 16h30
	@alpesdunord.msa.fr			
	09 69 36 87 00			
CONSEIL GENERAL DE	04 26 73 05 00 Secrétariat	156 chemin du Battoir		
L'ISERE	04 26 73 05 00	38440 SAINT JEAN DE BOURNAY		
CENTRE MEDICO SOCIAL		DOUNNAT		
CAF de l'Isère	08 10 25 38 80	3 rue des Alliés		
SOLIHA Solidaire pour	08 05 03 00 43	38051 GRENOBLE 30 avenue du Général Leclerc		
l'habitat		Bât Antares		
		Espace St Germain		
		38200 VIENNE		

Pour joindre votre correspondant local de presse du **Dauphiné libéré** : Bernard Guinet. Tél : 07 89 98 94 36. Mail : b.guinetdl@orange.fr

22

# **Documents administratifs**

	Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validité	Coût
	Reconnaissance anticipée	Mairie du domicile	Pièce d'identité des futurs parents et justificatif de domicile	Quelques jours		Gratuit
Déclarations	Naissance	Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours suivant la naissance	enfant naturel, pièce d'identité et/ou acte de reconnaissance parental enfant légitime, livret de famille et certificat du praticien		3 mois	Gratuit
	Acte de naissance pour naissance en France	Mairie du lieu de naissance	Pièce d'îdentité ou livret de famille		3 mois	Gratuit
	Naissance pour naissance hors de France	Ministère des Affaires Étrangères Service central d'État Civil 44941 NANTES Cedex	Pièce d'îdentité ou livret de famille ou par INTERNET www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html	3 mois		Gratuit
Extraits	Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'identité ou livret de famille et date du mariage		3 mois	Gratuit
	Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès			Gratuit
	Casier judiciaire	Service National du Casier Judi- ciaire BP 1056 44035 NANTES Cedex	Copie du livret de famille ou carte nationale d'identité Française ou sur le site www.cjnb2.justice.gouv.fr	1 mois	3 mois	Gratuit
Duplicata	Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Pièce d'îdentité et date du mariage			Gratuit
Certificat	De vie commune	Mairie du domicile	Pièce d'identité, justificatif du domicile, deux témoins majeurs, non parents entre eux, ni avec les personnes concernées.			Gratuit
D'hérédité		Auprès des no- taires				
Recensement	Militaires	Mairie du domicile dans le trimestre des 16 ans de l'enfant ou sur service public.fr	Livret de famille et carte nationale d'identité	Quelques jours		
Inscription	Listes électorales	Mairie du domicile ou sur service public.fr	Carte nationale d'identité et justificatif de domicile	Avant le 31/12		Gratuit

Pièces désirées	Ou s'adresser	Pièces à fournir	Délai	Validi- té	Coût
Carte nationale d'identité française	Auprès des mairies de :  - ST JEAN DE BOURRNAY - BOURGOIN- JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL	<ul> <li>Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : l'extrait d'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères 44035 NANTES CEDEX). Si vous possédez un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) ou un passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans, cette copie n'est pas utile.</li> <li>2 photos d'îdentité (format 35 X 45 mm) (voir normes passeport cirdessous)</li> <li>1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées, attestation d'hébergement, la copie de la carte d'îdentité de l'hébergeant)</li> <li>ancienne carte d'îdentité (si celle-ci a été perdue ou volée fournir un timbre fiscal de 25 €)</li> <li>Pour les mineurs : extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'îdentité d'un des parents</li> </ul>	1 mois	15 ans	Gratuit si présentation de l'ancienne carte
Passeport Biomé- trique	Auprès des mairies de - BOURGOIN- JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU -LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL	<ul> <li>◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : la copie de l'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères – 44035 NANTES CEDEX), si vous ne possédez pas une carte d'identité sécurisée ou si elle est périmée depuis plus de 2 ans.</li> <li>◆ Timbre fiscal</li> <li>◆ 2 photos d'identité ( format 35 X 45 mm) aux normes ISO/IEC sur fond gris clair ou bleu clair, tête nue, visage face à l'objectif, expression neutre, bouche fermée, lunettes non teintées, sans reflet.</li> <li>◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement)</li> <li>◆ Le livret de famille</li> <li>◆ La carte d'identité du mineur Pour les mineurs en plus extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents</li> </ul>	Se rensei- gner auprès des mai- ries habili- tées à établir les dossiers	10 ans	Timbre fiscal : Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers

## Carte d'identité - Modalités de délivrance

Ces nouvelles modalités permettront de mieux sécuriser la carte nationale d'identité (CNI) dont le format est maintenant celui d'une carte bancaire et qui reste gratuite (sauf en cas de perte).

Depuis le 21 mars 2017, vous devez vous adresser à l'une des communes de votre choix équipée des dispositifs de prise d'empreintes.

Les communes les plus proches de Beauvoir de Marc qui en sont équipées sont les suivantes : Saint Jean de Bournay depuis octobre 2023, Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, La Côte Saint André, La Tour du Pin, Malissol, Villefontaine, Vienne.

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport, par une instruction sécurisée et unifiée.

Après l'instruction d'un dossier complet, un message est ensuite adressé au demandeur, sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de sa CNI auprès de la mairie de dépôt du dossier de demande.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne, disponible sur le site https://passeport.ants.gouv.fr/

Cela permet d'éviter de remplir un dossier papier en guichet et donc de gagner du temps.

### Résumé de la démarche simplifiée

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je m'adresse à l'une des mairies équipées du dispositif de prise d'empreintes
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

# Inscriptions listes électorales

Vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales?

### **Plusieurs solutions existent**:

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669\*2 de demande d'inscription.
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*2 de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

Elle doit être faite pour les élections européennes jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin, c'est -à-dire le **1er mai 2024**.



## Recensement militaire à 16 ans



# **Frelons asiatiques**

Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été dénombrés sur la commune.

**Attention**: si vous trouvez un nid de frelons asiatiques, appelez le **09 74 50 85 85** 

Le coût de la destruction du nid sera pris en charge par :

- la Communauté de Communes Bièvre Isère
- le Département



→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ Ou en téléchargeant l'application mobile

Freion Asiatique

# Déclaration annuelle de ruches

### Déclaration annuelle de ruches :

Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

### Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre, en ligne, sur le site :

### http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante :

### assis-

tance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

### A NOTER :

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)





# Recrudescence de cambriolages



vous conseille :

### POUR PRÉVENIR LES CAMBRIOLAGES

Le cambrioleur choisit des cibles faciles. Il se renseigne sur vos habitudes. Il recherche et profite des failles de votre protection.

Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses!

> 21, avenue Léon Blum 38035 GRENOBLE CEDEX 2 2 04.76.20.37.00

### Prévenir c'est :

- fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
- ne pas cacher les clefs sous le paillasson ou sous un pot de fleurs;
- n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clefs;
- ne pas laisser la clef sur ou dans véhicule.
   Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation;
- ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables;
- ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chéquiers...;
- photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art...
- conserver les factures.
- renforcer la protection de votre domicile ;
- poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier;

 changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clefs surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse;

### En cas de cambriolage :

- → laissez les lieux en l'état ;
- → ne touchez à rien ;
- prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police - appel au 17;
- dressez un inventaire des objets dérobés apportez le lors de votre dépôt de plainte
- → prévenez votre assureur.

## **Beauvoisards solidaires**

De nouveaux cambriolages ont eu lieu dernièrement dans notre commune.

Dans chaque hameau, chaque quartier, les habitants doivent être solidaires pour faire face aux incivilités et aux cambriolages. Ils doivent être attentifs à tout évènement anormal dans leur environnement (comportement suspect de personnes ou de véhicules...) et le signaler à leurs élus, les référents de quartier, en Mairie. Tous ces renseignements seront transmis en gendarmerie pour leur permettre d'intervenir si nécessaire, et élucider leurs enquêtes.

### **RAPPEL**

### Quelques conseils pour vous protéger des cambriolages



Soyez prudent avec les démarcheurs Assurez vous de leur identité



Installez des équipements adaptés et agrées ( volets, grilles, éclairage programmé, détecteurs de présence, systèmes d'alarme )



Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel (Œilleton), et d'un entrebâilleur.



Changer les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés. Fermez les portes à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.



N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.



Identifiez et photographiez vos objets de valeur, conservez vos factures pour les assurances, ainsi que les numéros de série de vos matériels et biens de valeur



Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous



Pour éviter les vols de véhicules à domicile, ne laissez pas en évidence vos clés et papiers.

Si un cambrioleur s'introduit chez vous

Ne prenez pas de risque — N'intervenez pas sur l'individu



Appelez immédiatement la gendarmerie (17)

Ne touchez à rien

### Pendant vos absences ( vacances )



Prévenez la gendarmerie de vos absences, ainsi que vos voisins de confiance ( leur communiquer votre numéro de téléphone pour vous contacter )



Faites suivre votre courrier ou faites le relever régulièrement par une personne de confiance



Ne laissez pas trainer en extérieur des outils qui pourraient servir à pénétrer dans votre habitation



Ne diffuser pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veuillez à ce que vos enfants fassent de même.

# **Sécurité Seniors**



## Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.
- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors »: si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



 Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



 Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



 Évitez de détenir trop d'espèces; privilégiez les paiements par carte bancaire.

Dans la rue, portez

votre sac fermé et

le bras.

en bandoulière sous



N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendezvous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



 Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé («https»).



 Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière.
 Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipezvous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide «Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!» sur le site <u>www.interieur.gouv.fr</u>





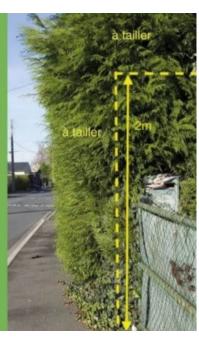


# Élagage

Nous vous rappelons que les propriétaires dont les arbres et haies sont plantés en bordure de chemins communaux sont dans l'obligation d'effectuer l'élagage des branches le long de leur propriété.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques. L'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ( ou locataire ), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clotûre sur la rue.





## **France Alzheimer**

Créée en 1985, France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique sur la maladie. Elle peut compter sur l'expertise et la force de plus de 100 associations départementales engagées au plus près des familles.

### NOS MISSIONS:

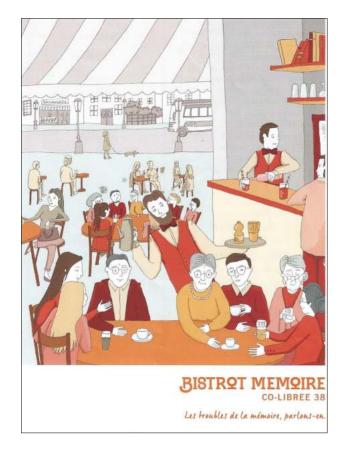
- · Accompagner et soutenir les familles concernées.
- · Sensibiliser l'opinion et impliquer les pouvoirs publics.
- Contribuer au progrès de la recherche.
- · Former les professionnels de santé.





# **GROUPE**DE PAROLE







# Violences familiales





### Violences familiales : des numéros d'aide

Le 39 19 : Violences Femmes Info
 Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et

Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés.

- Le 119 Allô enfance en danger
  - Ouvert 24h/24, 7 jours/7 et gratuit.
- Pour les personnes violentes <u>080 19 019 11</u> Ligne ouverte du lundi au dimanche de 9h à 19h.
   Ligne gérée par la Fédération nationale d'accompagnement des auteurs de violences (Fnacav).
   Les écoutants : 22 intervenants, psychologues ou spécialistes de la prise en charge des auteurs de violences qui vont pouvoir mettre en lien les appelants avec l'une des 36 structures adhérentes de la Fnacav.

## Médiation familiale - OSJ Trait d'union

### Qu'est-ce que c'est la médiation familiale?

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- D'aborder les problèmes liés à un conflit familial
- De prendre en compte de manière concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants et des adolescents.

Avec un tiers, diplômé d'Etat : **le médiateur familial**. Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

### Qui est concerné?

- Couples ou parents en situation de rupture, séparation, divorce
- Jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille
- Grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petitsenfants

### Pour quoi faire?

- Pour permettre une communication constructive
- Pour identifier au mieux la source du conflit
- · Pour organiser les droits et devoirs des parents et des grands-parents
- Pour aborder les questions financières

### Comment ça marche?

La médiation familiale se déroule en 3 étapes :

- Un entretien d'information gratuit, au cours duquel le médiateur familial vous présente le cadre de la médiation familiale, son coût et son déroulé. Vous pouvez ainsi accepter ou refuser de vous engager en toute connaissance de cause.
- les entretiens de médiation familiale durent de 1h30 à 2h environ. Leur nombre varient selon les besoins et les sujets abordés.
- La possibilité de conclure un accord pourra être éventuellement homoloquée par un juge.



Tél.: 04.74.85.02.95 E-mail:traitdunion@osj.asso.fr Site: www.osj.asso.fr

### \*VIENNE:

Trait d'Union 57 bis avenue Général Leclerc - 38 200

### \*LE PÉAGE DE ROUSSILLON:

Trait d'Union 4 rue des Ayencins - 38 550

### \*BEAUREPAIRE:

Maison des Associations 34 avenue Jean Jaurès - 38 270

### \*LA CÔTE SAINT ANDRÉ :

Maison des Services au Public 24 avenue Jongkind - 38 260

### \*VILLEFONTAINE:

- Maison de Justice et du Droit Place du 11 novembre 1918 - 38 090
- Maison de Quartier Saint-Bonnet Pivoley
   15 impasse de la Frênaie Allée 5 38 090

### \*PONT DE CHÉRUY :

Pôle Social 66 rue de la République - 38 230

### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MAISON FRANCE SERVICE)



### CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 36/46 ou sur votre compte Ameli. Pas de permanence les 24 et 31 octobre.

MSA (Mutuelle Sociale Agricole)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 09 69 36 87 00. MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale)

Permanence avec ou sans rdv, le 2" mercredi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 06 77 48 92 27. Reprise le 9 octobre 2019.

Vie Libre (groupe de parole, traitement de l'alcoolisme)

Permanence un lundi sur deux, de 18h30 à 20h30. Renseignements au 04 76 55 95 90 ou au 04 76 93 06 73.

CARSAT Rhône-Alpes, service social (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Permanence sur rdv le 4º mardi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 04 74 31 09 07. Reprise le 1er octobre 2019.



### ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Conseils, informations sur vos droits et solutions en matière de logement et d'habitat. Permanence avec ou sans rdv le 4º vendredi du mois (après-midi), au 04 76 53 37 30. Permanence le 25/10/19.

UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et ADIL

Accompagnement des personnes ayant des difficultés de paiement de loyer et/ou de charges. Permanence avec ou sans rdv le 4° vendredi du mois (matin), au 04 76 50 93 91. Permanence le 25/10/19.

AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'ENergie)

Permanence sur rdv le 3" mercredi du mois, au 04 76 23 53 50.



### **EMPLOI/INSERTION**

ASPIT Emploi (Association Solidaire de Proximité pour l'Insertion par le travail)

Permanence sur rdy le lundi de 14h à 16h, jeudi et vendredi de 9h à 12h au 04 74 20 83 40

MOB (Mission Orientation Bièvre, Mission Locale)

Suivi des jeunes de 16 à 25 ans, sur rdv au 04 74 79 18 18.

ALI (Animateur Local d'Insertion)

Suivi, orientation, formation des bénéficiaires du RSA, sur rdv au 04 74 79 18 18 ou au 06 33 46 54 50.

OHE PROMETHEE CAP EMPLOI (Opération Handicap Emploi)

Permanence sur rdv le lundi et le mercredi de 9h à

12h et de 13h30 à 16h au 04 74 53 02 75.

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

Permanence sur rdv le 2" mercredi du mois de 9h à 12h au 09 69 32 81 10 ou au 04 74 43 39 68.

SPASE (Service Personnalisé d'Accompagnement et de Suivi vers et dans l'Emplai)

Accompagnement à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap cognitif. Permanence sur rdv le lundi au 04 76 43 44 44.

ARMEE DE TERRE (Information et orientation sur les métiers de l'armée de terre)

Permanence sur rdv au 04 76 76 22 95

Le TACOT Bièvre Valloire Mobilité (référent social)

Outil d'aide à la mobilité pour un public en parcours d'insertion sociale et /ou professionnelle ainsi que du maintien en emploi.

Utilisable sur prescription d'un référent. Renseignements au 04 74 54 12 12.

AIDER (Je lance mon projet de création ou reprise d'entreprise) Permanence sur rdv le mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h,

au 04 79 84 44 94.

### PRIME AIR BOIS

Bièvre Isère Communauté agit pour améliorer la qualité de l'air et réduire la consommation d'énergie sur le territoire. La combustion du bois, lorsqu'elle est incomplète, peut libérer des particules fines de composés imbrûlés. C'est pourquoi, Bièvre Isère Communauté met en place une prime Air Bois pour vous aider à changer vos chauffages au bois vieillissants. Un appareil moderne, bien installé, régulièrement entretenu et utilisant du bois de qualité, permet de réduire ces émissions en chauffant avec moins de combustible et ainsi renforcer la performance énergétique et le confort des logements.

Cette prime, d'un montant forfaitaire de 500 €, est destinée aux particuliers résidant sur le territoire de Bièvre Isère et elle est attribuée selon différents critères.

Pour tous renseignements sur les modalités de demande et d'obtention de cette prime Air Bois, vous pouvez télécharger le dossier sur bievreisere.com (rubrique cadre de vie) ou contacter l'AGEDEN au 04 76 23 53 50.



## PRIME VÉLO

Qui peut en bénéficier ? Le dispositif s'adresse aux :

- particuliers
- personnes physiques âgées de 18 ans et +
- résidant sur le territoire de Bièvre Isère Communauté
- sans condition de ressources

Une seule aide par foyer fiscal et par an est attribuée. Les personnes morales ne sont pas éligibles au dispositif.

Quels types de vélos sont éligibles ? Le dispositif concerne :

- Les Vélos à Assistance Électrique (VAE)
- Les vélos cargos
- Les vélos classiques

Le vélo peut être neuf ou d'occasion mais doit impérativement être acheté chez un commerçant professionnel spécialisé.

**Bièvre**isère

Prime vélo

250 €

pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) ou vélo cargo\*

100 €

pour l'achat d'un vélo classique\*

Le dispositif a pour objectif d'encourager la pratique du vélo en alternative à la voiture individuelle. Les vélos de loisir type VTT ou vélos de course sont donc exclus du dispositif. Les trottinettes électriques ainsi que les engins de déplacements personnels sont également exclus.

Les vélos ne doivent pas être équipés de batterie au plomb.

Pour tout renseignement et déposer son dossier de demande :

https://bievre-isere.com/cadre-de-vie/mobilites/prime-velo/

### REPARATION VELOS

- Cyclez-Vous est un atelier d'insertion professionnelle dont l'activité repose sur la récupération, la rénovation et la vente de cycles de seconde main.
- Prestations de diagnostic et réparations de vos vélos.
- Ateliers d'auto-réparation tous les mardis, de 16h à 19h.

### OUVERTURE DU MAGASIN

Du mercredi au samedi, les matins de 9h à 12h30 et les mercredis, vendredis et samedis après-midi : de 13h30 à 16h30







Situé à Saint-Siméon de Bressieux, **l'Atelier et Chantier d'Insertion Cyclez-Vous** vous propose ses services de collecte et de vente de vélos de seconde main ainsi que ses prestations de réparation et d'entretien de vélos.

Nous vous accueillons les mercredis, les vendredis et les samedis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, ainsi que les jeudis de 9h à 12h30.

Au 33 Place de l'Eglise 38870 Saint-Siméon de Bressieux

Nous sommes joignables par téléphone 04 74 78 07 61 et par mail: contact@cyclez-vous.fr Vous pouvez retrouver les vélos à vendre sur notre site internet: www.cyclez-vous.fr

## **COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES**

Collecte des ordures ménagères une fois par quinzaine, le vendredi des semaines impaires

Pensez à sortir vos poubelles la veille.



## **CONTRÔLES D'ACCES AUX DÉCHÈTERIES**

Consulter la FAQ pour tout savoir sur l'inscription au nouveau système d'accès par lecture de plaques d'immatriculation qui sera mis en service le 2 janvier 2024.

L'inscription en ligne est obligatoire https://bit.ly/3Q9I2eI

Lire la FAQ: https://bit.ly/3R0Dt6N



## RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

A Beauvoir de Marc, le 1er vendredi de chaque mois de 9h à 12h (ou sur rendez-vous, service payant)

Les produits trop lourds et/ou trop encombrants pour entrer dans un véhicule classique. A déposer devant votre habitation ou à laisser à l'intérieur si vous ne pouvez pas les déplacer.

Inscription obligatoire auprès de la Ressourcerie au 04 27 69 00 62 ou au 06 35 55 31 07

en donnant une liste précise des objets à collecter ainsi que vos noms, adresses et numéro de en porte à porte de porte à porte à porte de porte à porte à



### RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Les emballages (conteneur jaune) :

- Tout ce qui a la forme de bouteilles et flacons en plastique (eau, soda, shampooings et gel douche, huile végétale, ketchup, mayonnaise, sauces salades, produits d'entretien....)
- Petits emballages en carton
- Emballages métalliques (acier et aluminium)
- Toutes les briques alimentaires
- Les pots et les barquettes en plastique (compotes, yaourts...)
   Les papiers (conteneur bleu) :
- Tous les papiers

Les verres (conteneur vert) :

Toutes les bouteilles, pots et bocaux en verre

Les **déchets** collectés sont expédiés vers les **usines** de **recyclage**. Ainsi les emballages triés connaissent une seconde vie !

## **QUELQUES LIENS UTILES**

Offres d'emploi : <a href="https://bievre-isere.com/emplois-en-bievre-isere/">https://bievre-isere.com/emplois-en-bievre-isere/</a>

Retrouver les offres des commerçants des alentours : https://enbasdemarue.fr/

Le guide des producteurs : <a href="https://bievre-isere.com/entreprendre/decouvrir/savourez-les-produits-dici/">https://bievre-isere.com/entreprendre/decouvrir/savourez-les-produits-dici/</a>

Le pôle économique pour aider artisans, commerçants, agriculteurs, entrepreneurs, pour des prêts, des locations de locaux, des conseils...: <a href="https://bievre-isere.com/entreprendre/decouvrir/lenvironnementeconomique/">https://bievre-isere.com/entreprendre/decouvrir/lenvironnementeconomique/</a>

### SE DEPLACER...

Fort de ses 20 ans d'activité, l'association « LE TACOT BIÈVRE VALLOIRE MOBILITÉ » s'adapte à la nouvelle organisation territoriale qui voit les intercommunalités se substituer au Syndicat Mixte de Bièvre Valloire.

Il a étendu son activité de transport à la demande et prêt de véhicules (vélos, vélos à assistance électrique et cyclomoteurs) aux 14 communes de la région St Jeannaise grâce au minibus mis à disposition gratuitement par Bièvre Isère Communauté et au soutien financier du département de l'Isère.

Cet outil d'aide à la mobilité vise un public en parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle ainsi que du maintien en emploi. Il est utilisable sur prescription d'un référent (assistante sociale, conseillères missions locales, animateur local d'insertion, pôle Emploi...).

Il vient remplacer la navette à la demande organisée avec le

concours du centre culturel d'Heyrieux et dont la fréquentation s'est révélée insuffisante.



## LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La ludothèque de Bièvre Isère Communauté est un accueil gratuit et ouvert à tous pour un moment de partage et de convivialité autour du jeu.

La ludothèque propose :

- des animations en itinérance dans les communes du territoire
- des temps-jeux en lieu fixe à la maison de l'intercommunalité à St-Jean de Bournay
- des soirées jeux, dès 4 ans au sein des médiathèques intercommunales ou dès 10 ans à la maison de l'intercommunalité à St-Jean de Bournay avec des jours et des créneaux adaptés au grand public.

DE JANVIER À AVRIL 2024, PERMANENCES PRÊT DE JEUX les mardis de 16 h à 18h30. Possibilité de jouer sur place. Jeux de société à partir de 4 ans



Les enfants peuvent venir seuls à partir de 11 ans (sous réserve d'autorisation parentale).

Ces temps d'accueil ne peuvent fonctionner que grâce aux équipes de bénévoles qui les coaniment : Venez les rejoindre !

Contact: 06 19 08 68 27 ou 06 75 94 00 63. **ludotheque@bievre-isere.com** 

## **CHEQUES CADEAUX**

Ils peuvent être utilisés auprès de + de 200 adhérents : boutiques, commerces, bien-être, santé, restaurants, artisans, producteurs, sport, loisirs, situés sur les 50 communes de Bièvre Isère. De l'achat pratique à l'achat coup de cœur, du service quotidien au loisir, vous êtes sûr de faire plaisir !

D'une valeur de 10 € ou 15 € à composer selon les envies, les chèques cadeaux B.I HAPPY SHOP-PING sont valables 1 an.

Toute l'année, vous pouvez acheter vos chèques Bi Happy Shopping dans les points de vente suivants :



- Vival à Saint-Jean de Bournay
- Châtonnay Auto, à Châtonnay

Les avantages des chèques cadeaux **B.I HAPPY SHOPPING** :

- Utilisables dans près de 150 magasins, commerces, restaurants, artisans et producteurs adhérents
- Idée cadeau avec un succès assuré, pour les amis et la famille, à côté de chez soi
- Jusqu'à 1 an de validité
- Pochette-cadeau offerte

## CRÉATEURS D'ENTREPRISE



Bièvre Isère propose un accompagnement aux porteurs de projets, que ce soit pour des conseils lors de la création ou de la reprise d'une activité ou pour son financement.

Une idée?

N'hésitez pas à contacter Bièvre Isère au 04 76 65 43 03 pour être mis en relation avec le service le mieux adapté pour vous aider à concrétiser votre projet.

## **Infos**

## CAFÉ DE L'EMPLOI

Un café de l'emploi est organisé une fois par mois par Bièvre Isère Communauté dans le but que les demandeurs d'emploi, de stage et d'alternance rencontrent des agences d'intérim et/ou des recruteurs.

Plus d'informations sur le site de Bièvre Isère Communauté.





Le Groupe OSEZ, une diversité de services pour répondre aux besoins des habitants

Présent sur le territoire depuis plus de 27 ans, le Groupe OSEZ a développé un éventail de services de proximité à destination des habitants du Nord Isère.



REMUE-MENAGE - AIDE A DOMICILE

> Services: aide au lever et coucher, aide à la toilette et à l'habillage, aide aux courses, entretien du logement, garde d'enfants ou accompagnement sur les trajets.

> Pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ou en sortie d'hospitalisation. Les familles avec enfants ou adolescents.

>Contacts: 04 74 83 23 35 remuemenage@groupe-osez.fr



OSEZ RESSOURCES- SERVICES A DOMICILE

> Services : tâches ménagères courantes, démênagement ou rangement du logement, entretien des extérieurs et des espaces verts, petit bricolage, aide ponctuelle lors d'événements.

<u>Bon à savoir</u> : OSEZ gère les démarches de A à Z. Les prestations effectuées peuvent être déductibles des impôts.

> Contacts: 04 74 28 79 10 bourgoinjallieu@groupe-osez.fr



OSEZ - ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

> Services: mise en place d'un parcours personnalisé (durée de 2 ans max.) pour reprendre confiance en soi et retourner vers le monde du travail.

<u>Bon à savoir</u>: OSEZ propose un accompagnement complet pour lever les freins à l'emploi (logement, garde d'enfants, mobilité, santé...).

» Pour les demandeurs d'emploi et allocataires du RSA.

> Contacts:

Agence OSEZ

12 Rue Brigadier Megesand - 38300 Bourgoin-Jallieu 04 74 28 79 10 - bourgoinjallieu@groupe-osez.fr www.groupe-osez.fr



OSEZ INNOVATION AIDE AU DEVELOPPEMENT DE PROJETS

> Services : information, orientation, accompagnement au développement de l'Economie Sociale et Solidaire en Isère. Aide à la mobilisation de ressources.

> Pour les porteurs d'initiatives souhaitant intégrer une plus-value sociale dans leurs projets et développer l'emploi de proximité.

> Secteurs : Nord Isère

> Contacts:

Groupe OSEZ

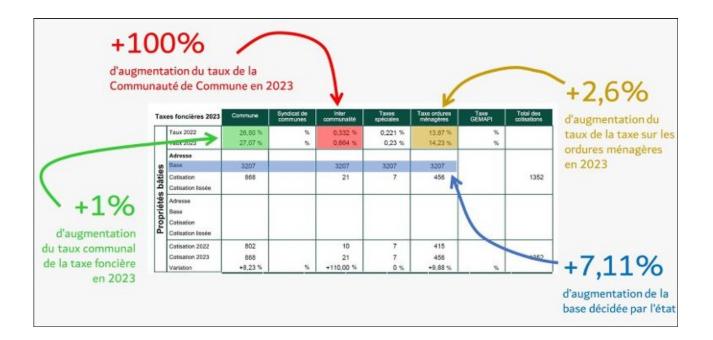
Pôle ESS du Nord Isère pole-ess@groupe-osez.fr

## **Infos**

## **TAXE FONCIÈRE**

Ce qu'il faut retenir de la hausse de la taxe foncière :

- La commune de Beauvoir de Marc a appliqué une faible augmentation du taux communal (de 1 %)
- La valeur locative cadastrale a elle augmenté de 7,11 %. Il faut savoir que la base d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties est égale à la moitié de la valeur locative cadastrale. C'est l'Administration qui est chargée de définir cette valeur locative. Cette valeur s'imagine comme un loyer hypothétique que percevrait le propriétaire du logement si celui-ci était loué dans les conditions normales du marché.
- Le taux de l'intercommunalité est passé de 0,332 % à 0,664%.
- Augmentation de 2,6 % du taux de la taxe sur les ordures ménagères.



# Fraude à la carte bancaire

Face à la recrudescence des escroqueries financières sur internet et notamment par mail, SMS ou par téléphone, soyez prudents!



NE COMMUNIQUEZ À PERSONNE VOS DONNÉES BANCAIRES ET VOS CODES CONFIDENTIELS. JAMAIS LA BANQUE NE VOUS LES DEMANDERA.

# Location de la salle des fêtes

Les associations Beauvoisardes bénéficient de 2 locations gratuites par an, seul le nettoyage est dû. Si le chauffage est demandé en dehors des périodes indiquées un supplément de 60 € sera demandé.

Période	Salle louée	Nombre de jours	Tarifs
UTILISATEURS BEAUVOISARDS	Grande salle	1	200 €
	1	2	260 €
	Nettoyage		120 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 1 <sup>er</sup> mars	Caution		380 €
Et du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 décembre (chauffage inclus)	Petite salle	1	130 €
(chairage melas)	Nettoyage		50 €
	Caution		380 €
	Grande salle	1	140 €
		2	200 €
	Si demande chauffage		+ 60 €
	Nettoyage		120 €
Du 02 mars au 31 octobre	Caution		380 €
	Petite salle	1	70 €
	Nettoyage		50 €
	Caution		380 €
UTILISATEURS EXTERIEURS	Grande salle	1	630 €
	]	2	860 €
	Nettoyage		170 €
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 1 <sup>er</sup> mars	Caution		380 €
Et du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 décembre (chauffage inclus)	Petite salle	1	210 €
,	Nettoyage		80 €
	Caution		380 €
	Grande salle	1	575 €
		2	800 €
	Si demande chauffage		+ 60 €
	Nettoyage		170 €
Du 02 mars au 31 octobre	Caution		380 €
	Petite salle	1	150 €
	Nettoyage		80 €
	Caution		380 €

# Assistant(e)s materne(le)s et/ou familial(e)s agréé(e)s

M: Maternel - F: Familial

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET/ OU FAMILIAL(E)S	ADRESSE	Type d'agrément Capacité d'accueil
BEDJEGUELAL (AMARA) Karima Tél. 07 70 01 83 25	227 chemin des Granges	Agrément maternel 4M
Mail: moussa.bedjeguelal@orange.fr  MAISON des ASSISTANTES MATERNELLES « Les p'tits Loulous » Tél. 06 58 02 22 61 Mail: lesptitsloulousmam@gmail.com	38440 Beauvoir de Marc	
<ul> <li>HENRIQUES LOPES (DECROO) Nadège Tél. 06 59 58 47 43 / mignad78@free.fr</li> <li>COUTURIER Sophie Tél. 06 25 65 05 48 / chouchou.booby.g@gmail.com</li> <li>JANSON Gwendoline Tél. 06 03 07 32 81 g.janson52@gmail.com</li> </ul>	27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M
MASSEBOEUF Sophie Tél. 07 68 32 89 86 Mail : masseboeufsophie@gmail.com	98 impasse Bourvilan 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M
PERRON CABUS Laure Tél. 07 78 67 62 19 Mail : l.perroncabus@free.fr	1 lotissement les Varilles 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 3M
SCHABO (GUILLOT) Sylvie Tél. 06 81 41 52 49 Mail : sylvie.schabo@orange.fr	1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	Agrément maternel 4M



### Accueil de loisirs du mercredi de 3 à 12 ans



#### **DOSSIER D'INSCRIPTION:**

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur les sites des Mairies

Pièces à fournir :

- ✓ Fiche CERFA (copie du carnet de santé)
- ✓ Assurance responsabilité civile ou scolaire
- / Attestation quotient familial CAF
- ✓ Justificatif de domicile (- de 3 mois)

### **Ecole - Année scolaire 2023 - 2023**

Le vendredi 1er septembre, jour de la rentrée, une nouvelle équipe enseignante était présente à l'école primaire de Beauvoir de Marc pour accueillir les 109 élèves le jour de la rentrée. Cette année, l'école a eu une **ouverture de classe** et est donc composée dorénavant de 5 classes :

Madame Eve Buisson Rousset aura en charge les 21 élèves de PS-MS (8 PS et 13 MS) les mardis et les vendredis et Madame Pauline Selles, nouvelle enseignante, les lundis et jeudis.

Madame Ghislaine Chollier, quant à elle, s'occupera des 21 élèves de GS-CP (16 GS-5 CP).

Madame Océane Cochet rejoint l'équipe enseignante et sera en charge des 23 élèves de CE2-CM1 (10 CE2 et 13 CM1). Madame Katia Rolland s'occupera, quant à elle, des 25 élèves de CM1-CM2 (9 CM1, 16 CM2). Madame Caroline Berland sera en charge des 19 élèves de CP-CE1 (10 CP, 9 CE1). Elle assurera aussi le poste de directrice et sera donc remplacée à ce titre le lundi par Madame Cindy Trapier qui rejoint elle aussi l'équipe enseignanté de Beauvoir de Marc. Madame Célia Billot, titulaire de secteur rattachée à l'école, sera en poste toute l'année dans une autre école.

Cette année, l'équipe pédagogique de Beauvoir de Marc a décidé de travailler sur le thème des jeux olympiques et paralympiques.

Des activités en éducation physique et sportive, en enseignement morale et civique, en Histoire-

Géographie mais aussi en littérature, en arts visuels et en musique familiariseront les élèves à cet évènement sportif et les sensibiliseront à la pratique du sport et à ses bienfaits. Ce thème permettra aussi un travail sur des valeurs telles que la solidarité, l'entraide, le respect, l'esprit d'équipe, les différences et le handicap.

Dans le cadre de ce projet, l'équipe enseignante a pour projet de prendre un intervenant sportif afin de faire découvrir des jeux collectifs modernes aux élèves tels que le kin ball ou le tchoukball. Les élèves de PS-MS bénéficieront quant à eux d'une initiation au cirque.

Comme chaque année, le carnaval, le courseton et la **fête de l'école** seront organisés par l'équipe enseignante.

Une sortie sportive dans le Pilat devrait avoir lieu le lundi 24 juin 2024 pour l'ensemble des classes et une **semaine olympique** sera organisée du **1er au 5 juillet 2024** afin de clore cette année scolaire sur le thème du sport.

D'autres actions seront menées par l'école (vente des photos de classe, des chocolats,...) et le Sou des écoles proposera des nouveautés cette année pour permettre de récolter des fonds pour financer tous les projets de l'école.



### Les parents délégués

Pour cette nouvelle année, les parents délégués ont eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres dans leurs rangs, afin de compléter l'équipe précédente. L'équipe a été élue le 13 octobre.

La petite particularité des **parents délégués** de l'école de Beauvoir-de-Marc est que nous ne sommes pas une association, nous sommes des parents d'élèves bénévoles qui ont leurs enfants dans l'école.

Le rôle des parents délégués est un rôle de médiation entre les familles, l'école et la mairie. Nous devons prendre en compte et faire remonter les remarques et questions de chacun, bien sûr sous couvert d'anonymat si besoin, vers les bons intervenants, afin de trouver des solutions ou des réponses à toutes leurs questions.

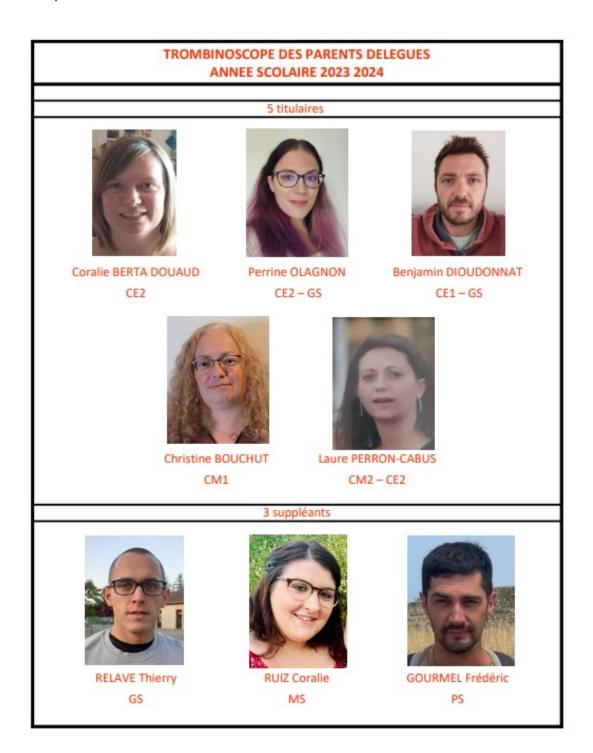
Aussi, nous sommes là pour assurer le bien-être de nos enfants durant leur scolarité à l'école de Beauvoir-de-Marc.

Vous pouvez nous retrouver devant l'école aux heures de rentrée et sortie d'école.

Nous restons bien évidemment à votre disposition par mail à l'adresse suivante : parentsdelegues38@gmail.com.

Voici notre trombinoscope.

Amicalement, L'équipe des délégués des parents



### Nos diplômés 2023

Tout comme les années précédentes, nous tenions à mettre ici à l'honneur tous les diplômés de l'année 2023. Malheureusement peu nous ont répondu!

Nous n'avons ici que la liste des personnes qui se sont manifestées suite à nos appels Facebook et bulletin de septembre.

Armanet Justine Brevet des Collèges Mention Bien
Bailly Raphaël Brevet des Collèges Mention Très bien
Gisel Hugo Brevet des Collèges Mention Bien
Polette Léandre Brevet des Collèges Mention Très bien
Rossi Tabata Brevet des Collèges Mention Très bien

Rousset Ethan CAP charpente

Serrano Clément CAP maintenance véhicules Mention Bien

Rousset Noah BP charpente

Bataille Isabelle Mention Très bien Bac **Bataille Marie** Bac Mention Très bien **Bataille Perrine** Bac Mention Très bien Braquet Marie Bac Physique SVT Mention Assez bien Lecomte Mélanie Bac maths physique-chimie Mention Très bien Manciet Corentin Bac maths DGEMC Mention Bien

Miguet Clara Bac pro Sapat

Rodriguez Auxane Bac pro ASSP Mention Assez bien

Antonoff Charlotte Licence Staps Brochud Corentin Licence Miashs

Régnier Camille Master 2 Global management Université de Dublin

Polette Zoé Ingénieur agronome

#### Félicitations à tous!

Tout comme en 2022, nous les réunirons au printemps pour un instant convivial.

### Remise de diplômes

Le samedi 24 juin 2023 a eu lieu la réception pour tous les diplômés de 2022, du Brevet des collèges au Master.

**19 diplômés** s'étaient fait connaître en mairie. Tous n'ont pas pu venir... Certains retenus par leurs études, leur travail ou leur éloignement.

La mairie leur a remis à chacun un **diplôme de félicitations** et un **bon cadeau de 30 €**. Tous ont apprécié cette initiative.



### Fête du village



#### La fête d'été 2023 : un essai transformé!

Telle une équipe de rugby, le collectif des associations s'est préparé longuement à faire de cette soirée un moment convivial où les habitants du village et des environs ont pu se retrouver en toute simplicité.

Le 13 juillet dernier,

la guinguette Beauvoisarde s'est donc ouverte avec son repas barbecue suivi d'un concert et d'une soirée dansante, sans oublier son feu d'artifice. Une grande première, au village, depuis quelques décennies!

L'aventure a pu être possible grâce à l'ensemble des bénévoles et l'organisation mise en place par les dirigeants des associations beauvoisardes.

En quelques chiffres:

- Ce ne sont pas moins de 278 repas vendus (capacité maximale de la Salle des Fêtes s'il avait fallu se replier en cas de pluie)
- Environ **500 visiteurs**
- Mobilisation d'une soixantaine de bénévoles issus pour la plupart des associations

La mutualisation des moyens humains et du matériel ainsi que l'ingéniosité et la débrouillardise du collectif, nous ont permis de limiter les dépenses. Nous remercions le comité des fêtes et la mairie pour la prise en charge des frais de sono et du feu d'artifice.

Le bénéfice de la soirée sera intégralement réinvesti dans le budget de la prochaine fête d'été.

Car bien évidemment, forts de cette belle réussite, nous vous donnons rendez vous en 2024.

A vos agendas d'ores et déjà : ce sera le **20 juillet 2024** que notre **guinguette** réouvrira ses portes

Avis aux bénévoles : vous avez envie de nous rejoindre dans l'aventure. Osez !

Mettez vos compétences au service du collectif des associations en prenant contact avec nous.

Alors à très bientôt pour écrire une nouvelle page de notre village animé!

Le collectif des associations!







### Aide alimentaire

#### Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère

Crée en 2009, 3ABI (Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère) distribue chaque semaine de l'année des colis d'aide alimentaire dans son local de La Côte Saint André au 95, rue Elsa Triolet ainsi que dans celui de Saint Jean de Bournay (ancienne école Jules Verne) depuis début octobre 2020.

Les aliments distribués proviennent principalement de la Banque Alimentaire de l'Isère, dont le dépôt est à Sassenage, ainsi que de ramasses des invendus auprès de donateurs comme les magasins Intermarché de La Côte Saint André, Super U et Jardins de Mareytang à Saint Etienne de Saint-Geoirs, le traiteur Guillaud, le Casino de Saint-Barthélemy, etc...

Pour l'année 2022, les donateurs ont fourni un total de **143 017 Kg de denrée alimentaire**.

Ces colis doivent permettre aux familles de bénéficiaires de subvenir, pour partie, à leurs besoins alimentaires pour une période renouvelable de trois mois. L'objectif est qu'elles recouvrent leur autonomie aussi rapidement que possible grâce à l'accompagnement social des partenaires de l'association.

Elle couvre actuellement 49 communes sur les 50 du territoire de Bièvre Isère Communauté et distribue en moyenne **250 colis à 100 familles chaque semaine**, le colis correspondant à l'alimentation

d'une personne par semaine. En 2022, il y a eu 12 998 colis distribués. Ces colis sont distribués par environ 70 bénévoles. A ce sujet, 3ABI est à la recherche de bénévoles pour assurer la préparation et la distribution des denrées alimentaires ainsi que de chauffeurs pour réaliser l'approvisionnement auprès de la Banque Alimentaire de l'Isère et des

3 A B I

Une participation solidaire est demandée aux familles : 1,80 € par colis adulte et enfant de plus de 12 ans, et 0,90 € par colis enfant de moins de 12 ans.

Le principe de la distribution :

magasins locaux.

Les personnes qui souhaitent bénéficier de cette aide doivent prendre contact avec la conseillère en économie sociale et familiale au 04 37 04 30 61.

Un dossier est établi en tenant compte des ressources et des charges, il permet d'évaluer le reste à vivre de la famille et d'estimer si l'aide est accordée ou non. Les dossiers sont révisables tous les trois mois. Une carte est remise aux bénéficiaires pour se présenter au lieu de distribution.

Pour tous renseignements: 04 37 04 30 61 les mardi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, et le jeudi de 9h à 12h.

Tel: 04 37 04 30 61

3ABI – Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère Adresse postale : 95, rue Elsa Triolet 38260 LA CÔTE ST ANDRE

Tel: 04 37 04 30 61 Mail: **3abi@orange.fr** 

Les 3 bénévoles pour la commune de Beauvoir de Marc sont **Nicole Le Gall, Arlette Miguet** et **Agathe Segado**.



# ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE EN BIEVRE ISERE

Une aide

Pour répondre à vos

Besoins alimentaires

95, Rue Elsa Triolet 38260 La Côte-Saint-André Tél : 04 37 04 30 61

Courriel: 3abi@orange.fr Site Web: https://3abi.fr
acebook: 3 ABI-Association Aide Alimentaire Bièvre Isère

### Pour bénéficier de l'aide alimentaire

1. Prendre rendez-vous :

Par téléphone au 04 37 04 30 61 Le mardi et mercredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Le jeudi de 9h à 12h

En vous adressant à votre mairie, votre CCAS, Commission sociale ou les travailleurs sociaux.

- Constituer le dossier, selon les critères retenus : ressources, charges, composition du foyer...
- Votre dossier sera étudié par une professionnelle qui, après calcul de votre reste à vivre, vous dira si vous pouvez bénéficier de cette aide.
- votre reste à vivre, vous dira si vous pouvez beneficier de cette aide.

  3. Une carte vous sera remise pour une durée de 3 mois renouvelable.
- 4. Une participation solidaire vous sera demandée

Les lieux de distributions sont :

Le lundi et mercredi après-midi 95, Rue Elsa Triolet 38260 La Côte-Saint-André

et le mardi après-midi à Saint-Jean-de-Bournay 38440 ancienne école Jules Verne derrière la Mairie

Vous voulez faire un don - adressez-vous aux adresses de distribution, ou, aller sur le site Internet <a href="https://3abi.fr">https://3abi.fr</a>



### Recensement



En début d'année aura lieu le recensement de la population de mi-janvier à mi-février 2024.

Vous aurez la visite à votre domicile de deux agents recenseurs qui ont été recrutés par la mairie pour remplir les dossiers administratifs que vous pourrez renseigner par internet.

Il s'agit de Christine BOUCHUT et de Caroline CLAVE (de gauche à droite sur la photo).

La coordonnatrice de l'enquête de recensement sera **Anne-Laure BARREZ**.



### Arrivée de la fibre à Beauvoir de Marc

Comme dit dans l'écho de la rentrée, la 2ème phase du déploiement de la fibre a débuté juste avant les congés d'été.

En effet les techniciens ont déployé les lignes jusqu'aux Points de Branchement Optique (1 PBO pour plusieurs adresses) dans plusieurs zones de la commune. Cela s'est fait soit par les fourreaux comme dans le centre village soit en aérien via les poteaux PTT déjà en place.

Un premier lot de lignes a été vérifié et a été proposé aux différents opérateurs fin juillet.

Cependant des vérifications complémentaires ont révélé des malfaçons et du coup l'égibilité prévue fin octobre a été repoussée afin de reprendre les installation défectueuses avant commercialisation.

Vous pouvez donc aller sur le site THD38 (onglet "Test d'éligibilité"/Particuliers pour voir votre date d'éligibilité (prévue normalement début d'année).

Si votre adresse n'apparait pas dans la liste vous pouvez sur la carte vérifier que votre habitation est bien repérée (présence d'un point bleu ou jaune). Si vous ne trouvez pas le point qui correspond à votre adresse, merci de contacter THD38 via le formulaire de contact dans la Foire Aux Questions.

Ensuite vous pourrez aller sur le site de votre opérateur et tester votre éligibilité. Chaque opérateur gère son déploiement indépendamment. Un comparateur des offres fibre ou mobiles est disponible à cette adresse :

#### https://www.monpetitforfait.com/

Chez la plupart des opérateurs, le raccordement à la fibre optique est gratuit.

Attention: l'installation de la fibre dans le logement par le technicien est à préparer pour trouver le bon emplacement de la prise et son accessibilité via des fourreaux suffisant, sinon l'installation risquera d'être en « apparent ».

### Travaux sur les voies du TGV



RENOUVELLEMENT DE VOIES DU 2 JANVIER AU 28 JUIN 2024

À partir du mardi 2 janvier, SNCF Réseau effectue des travaux pour renouveler 59km de voies entre Saint-Sorlin-en-Valloire (Drôme) et Saint-Quentin-Fallavier (Isère).

Des travaux sur les voies du TGV vont commencer le 8 janvier 2024 sur le tronçon Lapeyrouse-Mornay fait pour limiter autant que possible les nuisances sonores liées à ces travaux.

Ils commenceront à Lapeyrouse et se dérouleront les nuits du lundi/ mardi au vendredi/samedi de 21h à 6h30.

Les dates d'intervention sur notre commune sont prévues du 13 mai au 7 juin 2024. La SNCF vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnées pendant les travaux.

### Aide au numérique

Des permanences d'aide aux démarches administratives 100 % gratuit sur rendez-vous.

Le service d'accompagnement proposé par Bièvre Isère avec les permanences en Mairie de la conseil-lère numérique de Bièvre Isère a pris fin le 30 juin 2023. Les dossiers en cours, notamment les dossiers retraites on été transmis à France Services qui en assurera la suivi.



Mais le plan d'inclusion numérique initié par Bièvre Isère Communauté continue, au travers de la communauté d'aidants numériques qui s'est créée.

Depuis juin 2022, à Beauvoir de Marc nous mettons en place 2 permanences par semaine : les

lundi et jeudi après-midi à partir de 14h, uniquement sur rendez-vous.

Téléphoner à la mairie au 04 74 58 78 88, pour prendre rendez-vous.

Josiane Perrier, Claude Minjard et Martine Court se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

### Quand contacter ces aidants numériques ?

- Pour de l'assistance
  Besoin d'être aidé pour réaliser des démarches en ligne
  essentielles (sauf dossiers
  retraites prix en charge par
  France Services, voir cidessous).
- Pour un coup de pouce sur un service
- Aide ponctuelle pour apprendre à réaliser seul une démarche en ligne essentielle.





Basé à La Côte Saint-André, l'Espace France Services géré par Bièvre Isère Communauté abrite des permanences de nombreux organismes : Mission Locale de la Bièvre pour les 16-25 ans, MSA, CPAM, écrivain public, conciliateur de justice... Ce service de proximité permet également aux usagers d'obtenir de l'aide pour la constitution d'un dossier de retraite, ou encore pour les démarches concernant les demandes de Chèque Energie et d'indemnité carburant.

Situé à côté de Pôle Emploi, le public peut ainsi retrouver sur un site unique les principaux organismes liés à l'emploi, l'insertion et les administrations. Les agents d'accueil de la structure, véritables relais entre les partenaires présents et les usagers, sont à votre disposition pour vous apporter les informations sur la tenue des différentes permanences, rechercher les informations et vous à aider consulter les différents sites internet des services publics.

Adresse : 24 avenue Jongkind – 38260 La Côte Saint-André

Contact information: 04 74 20 31 57 ou franceservices@bievre-isere.com

### Service téléalarme

Sur notre commune nous avons **16 abonnés** qui ont ce service de téléalarme en lien avec Vienne Condrieu agglomération. Chacun peut en faire la demande en mairie et remplir un dossier.

C'est un service d'assistance à distance des personnes qui relie un abonné chez lui au centre d'écoute et des téléalarmes afin d'obtenir une aide rapide et adaptée sur un simple appel de sa part suite à une chute, un malaise, un souci de santé.

Pour tout renseignement contacter la mairie au 04 74 58 78 88.

Des contrôles sont faits tous les premiers jeudis de chaque mois par des personnes du conseil municipal ou de la commission CCAS, **Arlette Miguet**, **Nicole Le Gall**, **Monique Baron** et **Agathe Segado**.



# **Information**

### La Mairie de Beauvoir de Marc se mobilise pour ses administrés.

La municipalité a signé une convention qui permet d'obtenir jusqu'à 25 % de réduction sur un contrat mutuelle santé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à

Chrystelle Raclet AXA Épargne et Protection Tél. 06 70 00 12 70 Sophie Padre AXA Épargne et Protection Tél. 06 28 30 98 87

### MUTUELLE SANTÉ GROUPÉE COMMUNALE







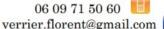


Face à l'inflation des coûts médicaux et à la baisse du niveau de remboursement de la Sécurité Sociale, comme le font également de plus en plus de Communes, BEAUVOIR DE MARC continue de s'inscrire dans une démarche solidaire et sociale pour que soit proposée une complémentaire santé à l'ensemble de ses habitants avec des conseils personnalisés gratuits ainsi que des garanties et des tarifs négociés en s'appuyant sur l'effet de groupe.

Pour de plus amples informations à ce sujet, pour tout conseil, et/ou afin d'étudier gratuitement votre dossier, vous pouvez contacter directement notre interlocuteur et prendre rendez-vous avec lui à votre convenance.

> Florent VERRIER, courtier indépendant CAP CONSEILS - Affilié SAGESSE

06 09 71 50 60 verrier.florent@gmail.com



### Notre boulangerie

Le 26 septembre 2023, la boulangerie de notre village réouvrait ses portes. La Boulangerie Gimard, c'est fini ! Place à la Boulangerie Gilibert!

Merci à Yannick et Malory et à toutes leurs équipes pour ces 19 années et bravo pour leur réussite.

Bienvenue à Nicolas et Alexandra, qui reprennent le flambeau et qui sauront, nous en sommes persuadés, nous régaler avec leurs produits.

Quoi de mieux pour évoquer ce changement que de laisser la parole aux principaux intéressés qui ont su si bien trouver les mots dans leurs publications Facebook.

« Et bien voilà, CLAP DE FIN !

Pas une seule page, mais toute une vie qui vient de se tourner ce jour, avec un gros

Le 1er juillet 2004, Yannick et moi-même avions respectivement 29 et 26 ans. Nous nous lancions dans cette belle aventure de créer une boulangerie-pâtisserie au centre de Beauvoir.

Un projet certes, un peu fou et risqué, mais grâce au soutien de vous toutes et tous, au bel accueil que vous nous avez réservé, 19 ans plus tard, il est encore possible d'acheter sa baguette et son croissant à Beauvoir. Des erreurs et des impairs, nous en avons commis, mais depuis 19 ans sachez que nous avancions « avec nos tripes » et le plaisir de vous satisfaire.

Nous mangions boulangerie, vivions boulangerie, bien souvent au détriment de nos familles, de nos amis et surtout de nos 2 p'tits gars Samuel et Matthias.

Bien évidemment cette aventure n'aurait pas été possible sans l'accompagnement de l'ensemble de notre équipe qui s'est impliquée avec une réelle conscience professionnelle. On ne peut citer tout le monde mais vous connaissez tous Nicole, Nadège, Nathalie, Laurence ...

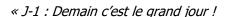
Ensemble, nous avons partagé de très chouettes moments que nous n'oublierons pas. Et les fous rire dans le fournil, nous ne les comptons plus.

Tout cela va bien évidemment nous manquer mais aujourd'hui nous avons besoin de « ralentir le chrono ». Nous vous laissons entre de très bonnes mains. Alexandra et Nicolas préparent cette reprise depuis plusieurs mois avec sérieux et motivation, nous vous le certifions. Ils ont hâte de pouvoir vous rencontrer et vous régaler.

Nous comptons donc sur vous pour leur réserver un bel accueil comme vous savez le faire, parce qu'a l'heure actuelle, un commerce dans un village c'est plus que précieux.

Nous leur souhaitons, de tout cœur, tous nos vœux de bonheur et de réussite.

A très bientôt, on se reverra chez Alexandra et Nicolas, car nous ne savons pas manger sans pain ! Yannick et Malory. »



Toute l'équipe s'est investie pleinement dans cette nouvelle aventure. Nous sommes impatients de pouvoir vous présenter notre travail et de vous partager notre passion.

Nous reprenons le flambeau de Malory et de Yannick avec l'envie de poursuivre cette belle aventure commencée il y a 19 ans, de perpétuer le goût du travail bien fait, d'apporter notre touche d'Alex et Nico et l'enrichir de nouvelles rencontres.

Nous avons à cœur de proposer des produits de qualité.

Nous espérons vous retrouver nombreux à pousser les portes de notre nouveau Chez-Nous, de partager autour d'un bon pain, de nous rencontrer et de continuer à faire vivre le beau village de Beauvoir de

L'aventure prend vie dès demain à partir de 06h00 avec le savoir faire d'Allan et le sourire de Nathalie !

On compte sur vous pour grandir ensemble!

Alexandra et Nicolas»





### Joseph Cottaz

#### Une exposition en l'honneur du peintre Joseph Cottaz, natif de Beauvoir

L'exposition artisanale du dimanche 29 octobre 2023 a connu un vif succès auprès des habitants de notre village et de la région.

La présentation d'une partie des œuvres de **Joseph**Cottaz a certainement attiré un certain nombre
d'amateurs d'art, de curieux et de Beauvoisards soucieux de redécouvrir leur village des années 19201950 à travers de nouveaux tableaux du peintre
offerts en 2023 à la commune de Beauvoir de Marc
par les descendants du peintre.

Ces tableaux représentent des scènes de vie rurales ou des paysages de notre village. Cette exposition a été inaugurée le matin par une délégation d'élus de la commune, Messieurs Yves Boyet et Frédéric Rodriguez, adjoints au Maire, et par l'association APAC qui a apporté son concours à la mise en valeur des tableaux et à la réalisation de cette exposition. La famille de Joseph Cottaz sera bien présente dans l'après midi à cette exposition dédiée à leur arrièregrand-Père. C'est avec un immense plaisir que nous avons accueilli Mme Cottaz et sa fille Mme Alexia Cottaz-Cordier.

Joseph Cottaz est né en juin 1876 et ses parents étaient instituteurs à Beauvoir.

Joseph fit ses premières études et se prépara à entrer à l'École normale de Grenoble. En 1894 il enseignera à St Georges d'Espéranche, puis à St Jean de Bournay.

Il demandera un congé pour préparer l'école des Beaux arts de Lyon : le professorat de dessin. A partir de 1906 il enseignera le dessin et les arts à Briançon puis à Orange, enfin il sera nommé à Vienne, une ville de rêve pour un archéologue, où il restera jusqu'à sa retraite.

Féru d'archéologie et d'histoire Joseph Cottaz va se livrer à d'importantes recherches sur la région. En 1963 paraitra son livre : « Beauvoir de Marc - son histoire, la ville, le château, l'église », rendant ainsi un filial hommage à sa commune natale. Une réédition de ce livre a été offerte lors du salon des arts à la famille de Joseph Cottaz.

Ses talents de peintre paysagiste s'imposent également à l'attention des amateurs d'art. Ses toiles témoignent d'une sensibilité et d'une observation constante et le peintre s'attachait à rendre fidèles les aspects si divers de la nature. Il savait découvrir dans le plus petit sentier de Beauvoir, la page de lumière et d'une tache de verdure, extraire mille et une nuances.

Nous devons rajouter la réalisation en 1930 d'une fresque de 3m de long représentant une aquarelle panoramique très détaillée de 360 degré et qui représente tout ce que l'œil peut découvrir à l'horizon de la colline la plus haute de Beauvoir. Cette œuvre servira de base à la réalisation d'une table d'orientation au début des années 1970.

Cet homme, presque centenaire, toujours alerte, œil perçant et main sans faiblesse avait-il trouvé un secret dans sa formule préférée ? : « J'aime la Vie ». Il prétendait en tous cas : « C'est à la peinture que je dois de vivre si longtemps ». (Joseph Cottaz est décédé en octobre 1972).

Vous trouverez en dernière page de couverture quelques uns des tableaux offerts par la famille.



# Liste des associations et groupements

Association	Président	Adresse	Téléphone - Mail
AAC - AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Georges FARGIER	3343, route de Lyon RD 518 38440 Beauvoir de Marc	<b>2</b> 04 74 59 98 44
ACCA - Chasse	Joël BARDIN	47 chemin des Barres 38440 Beauvoir de Marc	<b>2</b> 04 74 59 95 94
APAC - ASSOCIATION PATRIMOINE ART ET CULTURE	MARONNE Gérard	276, chemin des granges 38440 Beauvoir de Marc	™ 06 61 65 25 27      magelaconsult@orange.fr
APPLE JACK'38 (country)	Daniel CARRE	Lotissement la Clé des Champs Chemin de Savoyan 38540 Heyrieux	
	Chantal GONCALVES Vice-Présidente		chantal.goncalves@orange.fr
ASTER	Isabelle NUEL	77 B chemin des Petites Bruyères 38440 Beauvoir de Marc	© 04 74 59 72 19 chris-isa.nuel@gmail.com
BCB - BASKET	LIGONNET Fabienne	12, rue de la chapelle 38790 Diémoz	© 06 28 91 62 43 fab.ligonnet@hotmail.fr
CLUB DE L'ESPOIR	Christiane MOIROUD	34 bis ch sous Bourassagne 38440 Beauvoir de Marc	™ 06 87 39 11 26     moiroudchristiane@orange.fr
COMITE DES FETES	Laurent BARRET	305 chemin du fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	comitedes- fetesbdm@gmail.com Location de matériel festif © 06 27 05 88 40
COMITE PAROISSIAL	Hervyane Bouvier	1375 chemin du fouilleux 38440 Beauvoir de Marc	© 06 14 26 87 98 bouvierhervyane@gmail.com
CSBB - BADMINTON	DUC Nicolas	454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc	© 06 18 65 04 97 csbb38.beauvoir@free.fr
FLASH DANSE	Gaëlle DUC	454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc	© 06 16 45 20 10 flashdanse.bdm@gmail.com
INTERCLASSES BEAUVOIR DE MARC	Martine COURT	13 chemin des 3 Vallées 38440 Beauvoir de Marc	' 06 74 84 29 59 interclassesbdm@gmail.com
LES PTITS LOULOUS	Sophie COUTURIER	27 chemin de la fontaine 38440 Beauvoir de Marc	™ 06 58 02 22 61     lesptitsloulous-     mam@gmail.com
MAILLONS TOUT	Catherine ROSSARY	202 chemin de chasse 38440 Beauvoir de Marc	<sup>™</sup> 06 31 59 74 45  maillonstoutbdm@laposte.net
SOU DES ECOLES	Gilles BAILLY	217 ch sous Bourassagne 38440 Beauvoir de Marc	© 06 45 97 14 66 soudesecolesbeauvoirdemarc@gmail.com
USBR - FOOT	Liliane RIEUX	10 rue de la République 38440 St Jean de Bournay	<ul><li></li></ul>

# **Professeurs privés**

Activité	Responsable	N° Téléphone
MUSIQUE	Catherine CHONAGEOKOFF	<b>2</b> 06 07 84 09 86
PERCUSSION	Lise ARMANET	<b>2</b> 06 74 89 72 45



### **Calendrier des manifestations 2024**



#### **Janvier**

5, 6 et 7 janvier Tournois en salle USBR

10 janvier Assemblée générale

Maillons tout

14 janvier Vœux du Maire

26 janvier Soirée jeux

28 janvier Boudin ACCA

#### **Février**

13 février Vente de bugnes

Sou des Écoles

17 février Loto USBR

#### **Mars**

09 mars Après-midi coinche

Maillons tout

10 mars Vente de brioches

**Interclasses** 

19 mars Cérémonie 19 mars 1962

24 mars Chasse au trésor de

Pâques Sou des Écoles

#### **Avril**

6 avril Repas dansant USBR

7 avril Saucisses Interclasses

#### Mai

4 mai Grainothèque

Maillons tout

4 mai Vente plantes potagères

et Fleurs Sou des Écoles

5 mai Salon Passion collection

**APAC** 

8 mai Cérémonie 8 mai 1945



#### Juin

1er juin Fête des classes en 4 9 juin Élections européeennes

14 juin Spectacle et kermesse

Sou des Écoles

23 juin Assemblée générale USBR

28 et 29 juin Gala Flash Danse

En juin 10 ans Maillons tout

#### Juillet

6 juillet Concours pétanque USBR

20 juillet Fête du village

La guinguette de Beauvoir

#### **Août**

Date à préciser Visite de l'église par

« Terres de Berlioz »

30 août Forum des associations

#### **Septembre**

5 septembre Vide-greniers

Comité des fêtes

22 septembre Journée du patrimoine

#### Octobre

19 octobre Soirée disco

Comité des fêtes

27 octobre Exposition artisanale APAC

#### Novembre

11 novembre Cérémonie 11 novembre

1945

11 novembre Boudin USBR

30 novembre Téléthon

#### **Décembre**

8 décembre Concert des Lumières APAC

### Basket Club de Beauvoir - B.C.B.



Cette Saison 2023-2024 a débuté favorablement car grâce aux Forum des Associations sur les deux communes de notre Entente, les recrutements ont été nombreux!

Le Bureau est fier de ce début de saison. En effet, en juillet nous avions eu plusieurs départs de licenciés et dirigeants, ce qui risquait de fragiliser et compromettre la saison à venir mais une joueuse bénévole, Laurence Ponsot s'est proposée pour intégrer le Bureau, elle est la secrétaire ; ainsi qu'un papa bien investi auprès des Mini-Poussins Mixtes : Tommy Zielinski. Grâce à eux la saison a pu prendre place dans de très bonnes conditions!

Bienvenue a eux et merci pour leurs investissements. La Présidente, Fabienne Ligonnet et la Trésorière Christiane Moiroud sont ravies de pouvoir poursuivre la vie du club.

Nous poursuivons l'ENTENTE avec le Club de Diémoz sur les équipes :

- Mini-Poussins Mixtes (U9)
- Minimes Filles (U15)
- Minimes Garçons (U15)
- Mini-Poussins Mixtes (U9): ils sont un groupe de 14 joueurs (débutants et 2ème année) tous assidus et motivés, entraînés par Tommy Zielinski, Fabienne Ligonnet et Patricia Prabonnaud. Leurs championnat ne débute que mi-novembre.

- Minimes Filles (U15) : 11 joueuses (2 débutantes) : une équipe motivée qui bosse avec sérieux lors des entraînements. Laurence Ponsot (Entraîneur et coach principal), secondée par Nina Guichardon (joueuse U18) et Fabienne Ligonnet sont satisfaites : 2 matchs (1 défaite et 1 victoire) c'est prometteur pour la suite!
- Minimes Garçons (U15): 11 joueurs, cette équipe est en pleine construction car composée de débutants et joueurs confirmés. Ils sont entraînés et coachés par Sylvain Forot (joueur loisirs mixtes) qui est satisfait de cette entame de saison avec 2 victoires et 1 défaite.

Les Manifestations prévues par le Club ont bien débuté aussi :

- Stage de la Toussaint
- Participation au Téléthon sur les 2 communes les 2 et 20 décembre 2023 (voir les programmes)
- Vente de sapins : dimanche 3 décembre 2023 de 9h à 12h30 devant le Gymnase Albert Pellet
- Arbre de Noël des 2 Clubs : dimanche 17 décembre 2023 de 14h à 18h Hall des Sports de Diémoz

Alors à vos agendas

À très vite pour d'autres nouvelles du BCBD! Les Dirigeantes Christiane, Laurence et Fabienne basketdiemoz@gmail.com







### A.C.C.A - La Chasse

Trois événements ont marqué ce début de saison 2023.

- Le premier avec la naissance de ROBIN, premier enfant au foyer de Jérémy, membre du bureau et de Claudine, peut-être un futur chasseur...
- Le deuxième avec la disparition de PAUL MOI-ROUD. Paul était un passionné de la chasse aux lièvres, n'en ratant aucune ouverture. Il s'est éteint la veille de l'ouverture du lièvre, peut-être pour ne pas la manquer.

En prenant de l'âge, il participait assidûment aux battues aux chevreuils, posté sur son mirador

Il n oubliait aucun repas de l ACCA toujours accompagné de sa femme Jeanine.

C'était un personnage de caractère mais très généreux et jovial.

Paul tu nous manqueras.

 La troisième est l'assèchement de nos deux rivières courant d'été et au début de l automne. DU JAMAIS VU !!!

Pour la survie du gibier nous avons créé une quarantaine de points d'eau sur l'ensemble de notre territoire.

Cette année nous avons 3 chasseurs en moins dans l'effectif.

Avec 15 lièvres prélevés sur 4 dimanches matin le cheptel reste stable.

Le chevreuil se fait un peu plus rare. Nous avons donc diminué le quota.

Nous vous attendons tous très nombreux à notre matinée boudins fricassées le dimanche 28 janvier 2024.



### **Amicale des anciens combattants**

Le 11 novembre ensoleillé a permis aux habitants d'assister nombreux à la commémoration de la fin de la guerre de 1914/1918.

Les écoles étaient bien représentées par 25 élèves et leurs enseignantes.

Monsieur le Maire a orchestré la cérémonie avec les élus et de magnifiques gerbes de chrysanthèmes ont été déposées au monument aux morts avant l'appel du nom des 35 hommes de Beauvoir morts pour la France pendant la grande guerre.

L'Amicale des Anciens Combattants est encore bien présente pour participer à ces cérémonies mais leur nombre se restreint d'année en année et il est important que les plus jeunes prennent la relève pour conserver l'identité de la France.

Ces cérémonies sont un symbole qui ne doit pas disparaitre.

Le dernier conflit conduit par la France fut la guerre d'Algérie de 1954 à 1962. Cette guerre passa presque inaperçue en métropole, mais 28 000 soldats y laisseront la vie.

Chers amis Beauvoisards, l'Amicale vous remercie de votre présence et vous souhaite une bonne année 2024.

Le Bureau



### CSBB38

#### Le badminton et foot en salle à Beauvoir Le sport en club, c'est la vie !!!

Ça fait du bien au corps, ça crée du lien entre les adhérents, ça dynamise la commune.

Tout d'abord un grand merci à tous les adhérents qui ont renouvelé leur adhésion et bienvenue à tous les nouveaux, ce qui représente environ **50** personnes à ce jour.

Outre ses activités internes, le club participe au Téléthon et surtout à la nouvelle fête du village estivale.

Après la réussite de notre soirée cocktails et burgers au mois de mars 2023, nous en prévoyons une nouvelle le **16/03/2024**, sous un format Saint-Patrick.

Rappel des horaires :

- Mardi à partir de 20h FOOT en salle
- Jeudi à partir de 20h BADMINTON
- Le samedi matin, en fonction du nombre de volontaires (foot, bad, voire tennis).

Au programme cette année, la dotation d'un t-shirt à l'effigie du club pour chacun de nos membres, ainsi que des rencontres interclubs avec les communes alentour, sportives et festives en témoignent une des photos.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous et de vos proches.

Sportivement, Le CSBB38



Interclub badminton avec le club de Saint-Georges d'Espéranche



L'équipe ballon du CSBB38



### Comité des fêtes

# Leaving J

#### Petit bilan de l'année

Prévoyez un dimanche les pieds sous la table en vous régalant avec nos **tripes maison**. Cette vente aura lieu le 19 mars 2024 salle Pré-Vert et elle rencontre de plus en plus de succès.

Pour le **vide-greniers** cette année nous avons eu un grand succès. Merci aux exposants, bénévoles et visiteurs pour cette belle journée bien réussie, le soleil était avec nous.

Et aussi un grand merci aux exposants de voitures anciennes... à refaire.

Rendez-vous l'année prochaine le **dimanche 8 septembre 2024**.

Pour finir cette année, nous avons renouvelé notre soirée disco mais par manque d'inscriptions, nous avons dû annuler. Les personnes inscrites, très déçues, attendent l'année prochaine pour cette belle soirée qui sera le samedi 19 octobre 2024.

Le comité des fêtes a clôturé cette année 2023 par le **Téléthon** (avec les autres associations) du 2 décembre.

N'hésitez pas à contacter notre **service location**. Il est ouvert à toute personne de Beauvoir ou des communes alentours.

Nous vous proposons assiettes, verres, couverts, chapiteaux..., afin de vous accompagner au mieux lors de vos évènements personnels (liste du matériel en location ci-contre).

Contacter le service location au 06 27 05 88 40

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Rendez-vous l'année prochaine.

Le bureau du comité des fêtes

20 50.00	a aa comii	c 405 / CCC		
				1
	4		and the second second	A Second
THE STATE OF				
To The	C To	A PAR		14 (18)
		1	2	Milyana
4. 文学是发现				<b>基本</b>

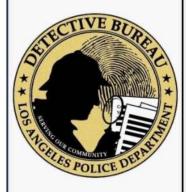


		SMA
Matériel	Prix	Caution
CHAPITEAU 3 X 4	20€	200 €
CHAPITEAU 6 X 4	50€	450 €
CHAPITEAU 8 X 5	70 €	550 €
ASSIETTES PLATES X 100 (2 € par assiette cassée)	20€	100€
ASSIETTES PLATES X 200 (2 € par assiette cassée)	40 €	150 €
VERRES BALLON X 200 (2€ par verre cassé)	20€	100€
VERRES BALLON X 100 (2€ par verre cassé)	40 €	200€
COUVERTS X 100 (1.50 € par couvert perdu)	10€	100€
COUVERTS X 200 (1.50 € par couvert perdu)	20€	200 €
POTS A EAU x 12 (5 € par pot cassé)	5€	80 €
PICHETS x 12 (5€ par pichet cassé)	5€	80 €
PANIERE A PAIN x 24	10€	50 €
GROSSE CASSEROLE	20€	200 €
TANK	10€	150 €
SONO 2 X 300W	60€	800 €
ETUVE	20€	100 €
FRITEUSE DOUBLE (2x 10l)	50€	300 €
MACHINE A HOT DOG	10€	100 €
MACHINE A GLACONS	10€	100€
PERCOLATEUR 70 TASSES	15€	150€
CAFETIERE	10€	100€



### **FlashDanse**

#### Département de l'Isère



#### AGENCE DE DETECTIVE PRIVEE

Ville de Beauvoir de Marc

Affaire: FLASH DANSE

Objet: vol d'un trésor

Article 331-1 du Code pénal

Auteur du vol: non identifié

#### Renseignements sur les parties :

Gaëlle DUC, Présidente, 06 16 45 20 10

Séverine BLANC, Vice-Présidente, 06 20 38 12 50

Maîté PERGUET, Secrétaire,

Caroline GROS, Vice-Secrétaire,

Christine VAUX, Trésorière

Maîté BALLATEAU, Vice-Trésorière,

Mail:

flashdanse.bdm@gmail.com

#### Rapport de l'agence Spéciale Investigation

L'an 2023, le 20 Décembre

Je soussigné, Christophe GROS, Enquêteur en chef, dûment assermenté et mandaté, en résidence à Beauvoir de Marc,

Vu les articles du Code de la santé publique imposant de bouger, de danser, de chanter, de s'amuser.

Ai été chargé d'enquêter sur les activités très spéciales de l'association Flash Danse.

Mes inspecteurs et moi avons tout d'abord entendu Olha VYRVYCH qui dispense des cours de danse aux enfants et ados de 5 à 15 ans. La mise en cause nous rapporte qu'un grand shooting photo a été organisé le 18 Novembre dernier pendant lequel les danseuses ont été photographiées en tenue de scène.

Nous demandons la confiscation des clichés qui pourront nous servir au cours de notre enquête et les joignons à notre dossier.

Nous auditionnons ensuite une habitante de Beauvoir de Marc qui semble bien connaître les agissements de cette association :

« Je connais bien Flash Danse car, comme chaque année, l'association était là pour animer le téléthon le 2 décembre dernier. Les membres du bureau ont participé activement à la préparation de cet événement, en coordonnant les intervenants musiciens et ont présenté 5 chorégraphies pour le plaisir de tous »

Nous nous présentons à la mairie, où un témoin nous déclare spontanément :

«Ah, Flash Danse fait encore des siennes! J'ai l'habitude! Leur spectacle des 23 et 24 Juin dernier a fait un tabac puisqu'il a réuni près de 550 spectateurs. Toute la commune a apprécié ces 2 jours de fête, qui ont permis à nos concitoyens de réver en se demandant « quand je serai grand(e), je serai ... »

Flash Danse ne s'est pas arrêtée là puisque l'association a été très active pour préparer la fête du village du 15 Juillet dernier, qui a été une réussite aux dires de tous. C'est sûr qu'il faut les suivre, ces filles-là ! »

Cette enquête de terrain établit que l'association Flash Danse est manifestement chargée de répandre la bonne humeur et de faire bouger tous ses adhérents, ce qui est conforme aux dispositions du Code de la convivialité et de la camaraderie.

Alors que nous allions clôturer cette enquête, Maïté BALLATEAU, membre du Bureau de l'association se présente volontairement en nos locaux pour déposer plainte pour vol :

Enquêteur : - Qu'est-ce qui vous a été volé ?

Maîté : - Le trésor de Flash Danse va être dérobé. Enquêteur : - Où l'infraction a-t-elle eu lieu ?

Maîté : - A la salle des fêtes de Beauvoir de Marc. Enquêteur : - A quel moment le vol a-t-il été commis ?

Maïté: - Les 28 et 29 Juin 2024.

Enquêteur: - Comment ? Vous voulez déposer plainte pour un forfait qui n'a pas encore

eu lieu. Vous vous moquez de notre agence l

Maîté: - Pas du tout: venez les 28 et 29 Juin 2024 voir notre spectacle et vous pourrez

alors mener l'enquête pour savoir qui a volé notre trésor.

Enquêteur: - Mais de quel trésor s'agit-il?

Maîté: - Nous ne pouvons rien révéler, si ce n'est que votre enquête vous permettra

de tout comprendre ...

Nous prenons donc acte du dépôt de plainte pour vol de trésor et prenons date pour nous rendre les 22et 23 Juin à Beauvoir de Marc pour résoudre ce mystère.

Rapport établi pour être transmis à Monsieur le Procureur de la République pour qu'il puisse demander à toute la population de venir l'aider à résoudre le mystère du trésor perdu de Flash Danse, façon Cluedo, à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc.

## **FlashDanse**













### Football - USBR



La saison 2023-2024 s'annonce très bien avec un effectif de **162 licenciés** à ce jour.

**2 Equipes SENIORS** 

Les entraînements ont repris le 15 août 2023 et sont toujours assurés par Aurélien PIOMBO et David CABOUX pour l'Équipe 1 qui évolue cette saison en D4, et par Jimmy JULLIA pour l'Equipe 2 en D5. Horaire des entraînements

Mercredi et vendredi 20h00 à 21h30.

#### 1 Équipe VETERANS

**Équipes « FOOT ANIMATION »** Groupes U6-U7 et U8- U9

#### 2 Equipes U10/U11

#### **Equipe JEUNES**

1 Équipe U13

Les entraînements sont assurés par :

**U6-U7**: David ROSSI, Rémi INNOCENTI, Jérémy DELAROCHE le mercredi de 17h30 à 18h30 Jérôme CHENAVIER et Yves MOREL (U8-U9) le mer-

credi de 17H30 à 18H30,

**U10-U11**: Jimmy JULLIA, Brice BOUFFIER le mardi et le jeudi de 17h30 à 19h00 **U13**: Kévin BOUQUET, Mathis CABOUX et Franck

DELAPORTE le mardi et le jeudi de 18h15 à 19h45 **U15** : Maxence CABOUX, Raphaël PONSON, Jean-Luc ASCENCIO le mardi et le jeudi de 18h15 à 19h45

#### **LES U13 CHAMPIONS D'ISERE**

Le samedi 3 Juin 2023, les U13 ont gagné la Finale du Challenge Festival Isère face à l'USVO 3. Cela faisait très longtemps que l'USBR n'avait pas vécu un tel évènement. Nous tenons à remercier la Mairie pour le car mis à notre disposition pour se rendre sur le terrain de St Genix les villages.



Un grand merci à tous les parents pour leur confiance et aux enfants pour leur dynamisme. Merci aussi à tous les bénévoles présents aux entraînements et les samedis pour encadrer les jeunes.

#### **MANIFESTATIONS**

#### **TOURNOIS EN SALLE DE JANVIER : 320**

Le vendredi soir, les vétérans ont accueilli 8 équipes. La victoire est revenue aux éducateurs de l'USBR. Le samedi matin c'était au tour de la catégorie U10 U11 avec 10 équipes. La finale a été remportée par

Le samedi après-midi 12 équipes U13 tentaient de remporter le challenge Christophe MAILLEUR. C'est

l'équipe du MOS 3R qui a gagné.

Le dimanche matin, place aux U8 U9 avec 13 équipes. L'après-midi les U6 U7 avec 8 équipes clôturaient le week-end.

Chacun des clubs inscrits repartait avec sa coupe et ses médailles.

#### **LOTO**

Le Samedi 18 février 2023 pour la troisième fois le Loto a connu un grand succès. Les joueurs étaient au rendez-vous bien avant l'ouverture des portes. En quelques minutes une file d'attente d'environ 50 mètres s'est formée à l'entrée de la Salle des Fêtes. Il n'y a jamais eu autant de monde pour un loto. Nous avons dû refuser l'entrée aux derniers visiteurs massés devant la porte après avoir fait le maximum pour rajouter des tables.

Tous les lots, offerts pour la quasi-totalité par les partenaires du club, ont ravi les gagnants.



Les bénévoles pour le loto



### Football - USBR



En ce qui concerne le **Bureau** pour la saison 2023-2024 la composition est la suivante : **Membres du Bureau** 

Présidente	Liliane RIEUX
Secrétaire/ Correspondant	Nicolas CHENAVIER
Trésorière	Karine MEDINA
Trésorier adjoint	David CABOUX
	David ROSSI Alexandra ROSSI Marjorie PUJES Jimmy JULLIA Benjamin SERCLERAT Kévin BOUQUET
Membres actifs (manifestations, buvette)	Alain ROUSSILLON Christian SERCLERAT Jérôme CHENAVIER Mathilde BINAUD Charlotte MEUTERLOS Béatrice BEAUREPAIRE Romuald MICHON
Correspondants Vétérans	Romain SCHORSCH Kévin CHENET

Nous tenons à remercier tous nos partenaires locaux qui chaque année renouvellent leur confiance au Club en participant aux calendriers et aux panneaux publicitaires.

#### **Contact**

Liliane RIEUX: 06 72 77 88 35
Nicolas CHENAVIER: 06 30 90 45 57
Adresse Email: 535244@laurafoot.org
Site Internet: https://usbrfoot.footeo.com
Facebook: https://www.facebook.com/
usbrfoot



U8 U9



U6 U7

SENIORS	Jimmy JULLIA
FOOT ANIMATION U6 à U9	David ROSSI Rémi INNOCENTI Jeremy DELAROCHE Jérôme CHENAVIER Yves MOREL
U10 - U11	Jimmy JULLIA Brice BOUFFIER
	Kévin BOUQUET Mathis CABOUX
U13	Franck DELAPORTE
U15	Maxence CABOUX Raphaël PONSON Jean-Luc ASCENCIO

Aurélien PIOMBO

Témoignez-nous de votre soutien en participant à nos différentes manifestations qui seront organisées par le Club :

Vendredi 5 janvier 2024 Samedi 6 et dimanche 7 janvier 2024 Samedi 17 février 2024 Samedi 6 avril 2024 Dimanche 23 juin 2024 Samedi 6 juillet 2024 Lundi 11 novembre 2024

Tournoi en salle VETERANS
Tournoi en salle (U11 – U13) (U8 U9 – U6 U7)
Loto à la salle des fêtes de BEAUVOIR DE MARC
Repas dansant
ASSEMBLEE GENERALE
Concours de pétanque au stade
Boudin

### Les p'tits loulous

### Un Mode de Garde Collectif et Familial pour les Tout-Petits

Sophie, Nadége et Gwendoline vous proposent un mode de garde spécialement conçu pour les jeunes enfants, dès la naissance jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Mais attention, leur offre ne s'apparente pas à une crèche traditionnelle.

Chaque enfant dispose d'une nounou référente, tout en bénéficiant d'une garde collective avec un **maximum de douze enfants** répartis sur 3 assistantes maternelles, toutes formées et agréées.

Ce mode d'accueil encourage une transition en douceur entre le milieu familial et l'école maternelle. Il permet également de proposer des activités en fonction de l'âge et des compétences de chaque enfant.

Les activités proposées sont variées, allant des ateliers de cuisine aux activités manuelles en passant par le yoga, les parcours de motricité, les sorties et les comptines. Les portes sont ouvertes du lundi au vendredi, de 7 heures à 17h30.

Des places sont encore disponibles, n'hésitez pas à les contacter pour de plus amples renseignements. Sophie, Nadége et Gwendoline seraient ravies de vous accueillir.

Si vous souhaitez nous contacter, voici les informations nécessaires :

Tél. : 06 58 02 22 61

Email:

lesptitsloulousmam@gmail.com

Nous vous invitons également à suivre notre page Facebook « Mam Les P'tits Loulous »pour ne rien manquer de notre actualité.





### Sou des écoles



Le sou des écoles est une association à but non lucratif qui a pour objectif d'aider financièrement les enseignants à réaliser leurs projets pédagogiques : sorties de fin d'année, sorties culturelles et sportives, achats de matériels, livres...

Pour l'année scolaire 2022-2023, le sou a versé 4000 euros à l'école, a financé une initiation aux premiers secours et a créé de l'animation pour les enfants (Noël, Pâques, Kermesse...).

L'assemblée Générale du Sou des Écoles s'est tenue le jeudi 7 septembre en présence des parents d'élèves et a élu un nouveau bureau pour l'année à venir.

BU		

Président

Vice-présidente

Trésorière

Vice-trésorier

Secrétaire

Vice-secrétaire

Gilles BAILLY

Marjolaine ZIELINSKI

Guenaëlle BARDIN

Marine NADEAU

Marlène MERDINIAN

Benjamin DIOUDONNAT

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Alexandra BAILLY

Mélodie BARDIN

Gwendoline JANSON

Marine PAGLIARELLA

L'évènement d'Halloween a eu lieu le 31 octobre dernier. Les petits monstres, fantômes et sorcières ont déferlé dans les rues de la commune pour une chasse aux bonbons.

La principale source de financement du Sou des Écoles est l'organisation d'actions et de manifestations tout au long de l'année. Vous pourrez donc noter les prochaines dates :

- Vendredi 15 décembre 2023 : Soirée de Noël
- Mardi 13 février 2024 : Vente de bugnes (Mardi Gras)
- Dimanche 24 mars 2024 : Chasse aux trésors de Pâques
- Samedi 4 mai 2024 : Olympiades
- Mai 2024 : Vente de plantes potagères et fleurs
- Vendredi 14 juin 2024 : Kermesse (et spectacle de l'école)

Le Sou des Écoles sollicite les parents d'élèves à participer activement à ce riche programme pour dynamiser et contribuer au bien-être des petits Beauvoisards... Mais c'est aussi le moyen de se rencontrer, de partager des moments de convivialités , de prendre le temps de discuter...

Nous avons besoin de votre aide, le bureau du Sou n'est rien sans l'appui du plus grand nombre. Alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre ou à vous faire connaître par courriel :

#### soudesecolesbeauvoirdemarc@gmail.com

Vous pouvez aussi nous suivre sur Facebook : « Sou des écoles Beauvoir de Marc »





### **Maillons tout**

### Année 2023 très riche en évènements pour Maillons tout

Tout d'abord une soirée jeux vendredi 27 janvier à la salle des fêtes, où nous avons centré sur les jeux coopératifs. Soirée ayant rencontré un vif succès. Réservez déjà votre soirée du vendredi 26 janvier 2024.

Les thèmes cette année étaient un travail sur les émotions et sur la musique en partenariat avec l'école.

- Nous avons créé un livret de recettes nommé « recueil des petites madeleines » en référence à la madeleine de Marcel Proust. Chaque enfant volontaire a mené l'enquête dans sa famille et nous a rapporté sa recette préférée. Les parents qui l'ont souhaité ont pu en obtenir un exemplaire.
- A propos de musique, nous avons créé un mur du son, à partir de matériaux de récupération. L'équipe de Maillons tout a monté la structure grâce à la compétence technique d'Hugues Lainé. Des ateliers ont été organisés avec toutes les classes de l'école sur la dernière semaine de classe, en juillet. Le mur a été inauguré le dernier jour d'école. Il a été installé le long du mur du gymnase.



D'autre part, dans notre souci de **créer du lien**, nous avons organisé plusieurs moments pour que les gens se rencontrent, et échangent. :

- Le vendredi 3 mars où une soirée blind-test (retrouver le titre ou le nom du chanteur le premier, travail en équipe) s'est déroulée au café Serclerat. Une vingtaine de personnes étaient présente dans la joie et la bonne humeur. Conditions d'entrée : une consommation.
- Le samedi matin 16 septembre où nous avons proposé un petit déjeuner, dans la cour de l'ancienne école, lors des journées du patrimoine.



 Le vendredi 6 octobre, au café Serclerat, cette fois c'était une soirée culture générale. Une trentaine de personnes était présente. En deuxième partie de soirée, nous avons diffusé le match de rugby qui se jouait ce soir-là.

**Pour 2024** : vous pouvez déjà noter quelques dates sur votre agenda :







Prototype pour l'école



- Mercredi 10 janvier : Assemblée générale à 18h30 dans notre salle.
- Vendredi 26 janvier, à partir de 18h, soirée jeux dans la salle des fêtes.
- Samedi 9 mars après-midi : après midi coinche .
   L'idée est de se retrouver pour jouer et éventuellement pour apprendre à ceux qui voudraient s'initier.
- Samedi 4 mai après-midi : grainothèque : Venez échanger des graines et des plants.
- Et puis au mois de juin prochain, cela fera déjà 10 ans que le projet culturel « Maillons tout » existe. Alors réservez votre samedi 8 juin. Nous vous préparons plusieurs surprises.

Et surtout, si vous souhaitez nous rejoindre, contacteznous à l'adresse suivante :

Association Maillons tout Beauvoir de Marc Mairie- le village

Mail: maillonstoutbdm@laposte.net

### Club de l'Espoir

Le club de l'espoir a toujours l'ESPOIR de voir arriver de nouveaux adhérents, jeunes et dynamiques, qui redonneront un nouveau souffle à cette association. Le club se porte bien malgré l'âge avancé de nombre de ses membres.

Un loto a été organisé le 19 novembre 2023 et il faut bien le reconnaître, celui-ci a pu se faire grâce à l'aide de bénévoles du Conseil municipal et de diverses associations. Nous remercions chaleureusement toutes ces personnes qui sont venues à notre rescousse. Nous remercions aussi tous les sponsors qui ont permis par divers dons et chèques cadeau de mettre en jeu des lots intéressants.

Le club continue toujours de fonctionner les mercredis après-midi, vacances comprises, dans une chaude ambiance amicale. Il est prévu un repas de Noël à la date du 13 décembre 2023 puis l'année 2023 terminée, nous entamerons l'année 2024 par notre assemblée générale qui aura lieu le 17 janvier 2024 à la petite salle des fêtes.

Au cours de cette réunion se tiendra le renouvellement du Bureau et l'inscription des adhérents, anciens et nouveaux, que nous espérons nombreux, on a le droit de rêver !!! Nous discuterons du programme de l'année qui comportera des repas et certainement l'organisation d'un nouveau loto en novembre 2024. Mais toutes les suggestions seront les bienvenues.

Nous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2024.



### Applejacks 38

Créée en 2009, l'association de danse country **AppleJacks 38** », dans sa quinzième année d'existence compte près de **60 danseurs**.

Les cours sont assurés tous les mercredis soirs, dans la joie et la bonne humeur, par Eveline, Daniel et Alain.

Notre association organise des soirées de danse. Moments de rencontre et de convivialité, la danse country remporte depuis déjà quelques années un réel succès. La diversité des musiques, des chorégraphies permet à chacun, quel que soit son âge et son niveau, de prendre plaisir à danser dans une ambiance festive et décontractée.

Horaires des cours (à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc) :

Débutants : mercredi de 18h30 à 19h30 Novices : mercredi de 18h30 à 19h30 Intermédiaires : mercredi de 19h45 à 21h Pour tous renseignements, s'adresser à Daniel CARRE Président (daniel.carre38@gmail.com) ou à

Jocelyne AVENAS Secrétaire (joss18avs@hotmail.fr). Notre site internet applejacks38.fr

salle des fêtes de Beauvoir de Marc

Une démo country a été faite lors de la soirée Téléthon du samedi 2 décembre 2023 et une soirée country a eu lieu le samedi 9 décembre 2023 à la

Par ailleurs, veuillez noter dans vos agendas : **Soirée country samedi 23 mars 2024** salle des fêtes de Beauvoir de Marc

Alors en attendant, venez vous amuser et vous détendre avec nous ; nous partagerons avec vous notre passion de la danse et de la « country music ».

Le Bureau

### **Association Patrimoine Art et Culture (APAC)**



**Notre village,** fort de ce qu'il a été au moyen-âge, a la chance de posséder un patrimoine qui date des 11 et 13ème siècles: **Une église romane** tout à la fois simple et majestueuse et tellement

présente dans le paysage auquel nous sommes habitués.

**Un beau patrimoine** que notre association APAC met un point d'honneur à faire connaître à chaque groupe de visiteurs, lors des journées organisées par l'office du tourisme « Terre de Berlioz » mais aussi à l'occasion des journées du patrimoine. Tous sont séduits par la beauté même de l'église, autant que par la sérénité des lieux. Pour l'APAC nous devons prendre soin et conserver en bon état ce beau joyau culturel afin de le transmettre aux générations futures.

L'Apac, c'est la « **Culture** » avec la gestion du kiosque à livre « **Hibou'quine** » qui rencontre toujours un beau succès.

L'Apac c'est aussi l'organisation d'une « Exposition sur les Arts et l'Artisanat », et celui d'un « Salon des Collectionneurs ».

Enfin nous clôturons chaque année par une soirée musicale avec un « **Concert** » dans l'église.

L'Apac participe, selon ses moyens, aux actions de diverses associations de Beauvoir et chaque année elle organise une **sortie amicale du groupe** tournée vers le patrimoine ou les arts. (Photo cidessous en 2023 à St Pierre de Bressieux chez le Sculpteur Marc Carnévalé).

#### Notre calendrier 2024 devrait être le suivant :

 Dimanche 5 mai 2024: Le « Salon Passion Collection » consacrée comme le nom l'indique à la collection. Dans tous les cas, le collectionneur participe à la transmission d'un Patrimoine, d'un Savoir, d'une Histoire, témoignant ainsi de l'activité humaine ou sociétale selon les époques ou les civilisations. Vous possédez une collection ?... alors venez partager avec nous votre passion!

Dimanche 27 octobre 2024 :
 L' « Exposition Artisanale ».

Nous mettons à l'honneur des artisans « amateurs » mais passionnés par le savoir-faire artisanal traditionnel et novateur. Ils vous présenteront leurs créations et vous aurez l'occasion de converser avec eux et de découvrir ce qui les anime.

 Dimanche 8 décembre 2024: Le « Concert des Lumières » dans l'église de Beauvoir. On dit que « La musique adoucit les mœurs ». Un bon moment de détente et de joie partagée, juste avant Noël, avec des chants populaires ou des compositions musicales classiques.

Pour la mémoire de notre village, nous disposons toujours du « **Guide Illustré du Patrimoine de Beauvoir-de-Marc** », un ouvrage de 32 pages agrémenté de 70 photos et illustrations, à mettre en bonne place dans la bibliothèque familiale. Ce guide nous accompagne dans chacune de nos manifestations, et nous le proposons au prix de 10 euros.

Nous remercions par avance tous ceux qui nous apportent leurs soutiens, leur savoir-faire et leur bonne volonté à la réussite de nos actions. Vous appréciez le « Patrimoine, les Arts et la Culture » ... Venez nous rejoindre.

Contacts: Bureau de l'APAC

Secrétaire : Hervyane Bouvier : 06 14 26 87 98 Trésorier : Laurent Braquet : 04 74 57 09 84 Président : Gérard Maronne : 06 61 65 25 27



### Relais de la Madone

#### NOUVELLES DE NOTRE PAROISSE EGLISE NOTRE DAME DE BEAUVOIR

Au risque de me répéter chaque année lorsque je vous donne des nouvelles de la paroisse, je ne peux qu'évoquer à chaque fois la sérénité et la spiritualité qui entourent notre belle église.

Certains visiteurs passionnés de géobiologie et de courants telluriques ne manquent jamais de l'évoquer lors des visites du Patrimoine, ou dans le cadre des surprises du Patrimoine de Terres de Berlioz, ou même lors d'une visite privée.

- Le PERE FIDELE a remplacé le Père Win et c'est lui désormais qui a la charge des 21 clochers de la Paroisse SAINT HUGUES DE BONNEVAUX. Nous lui souhaitons un joli chemin de lumière.
- Les 3 prêtres attachés à la cure de Saint Jean de Bournay sont donc le Père FIDELE, le Père CHATAIN et le Père ADI.
- Le bulletin de liaison a changé de nom et s'appelle désormais AGIR ENSEMBLE. Il est toujours déposé soit à l'église, soit à la boulangerie, et vous donnera toutes les indications utiles pour tous les relais, (le nôtre étant le Relais de la Madone qui englobe quatre paroisses : Royas, Savas Mépin, Villeneuve de Marc et Beauvoir de Marc dont Viviane Bardin en est la coordinatrice).
- Voici les contacts si vous en avez besoin :

 Gérard Maronne
 06 61 65 25 27

 Viviane Bardin
 06 78 58 38 16

 Père Fidèle
 06 76 27 70 58

 Hervyane Bouvier
 06 14 26 87 98

N'hésitez pas à me téléphoner pour toute information dont vous pourriez avoir besoin.

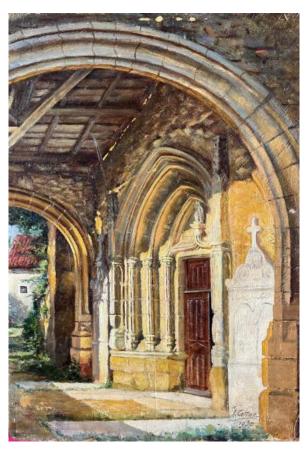
#### Hervyane

« Dans l'Église, il y a toujours quelque chose qui cloche », a dit Jacques Prévert! Rien ne cloche dans la nôtre!

**BAPTEME le 19 mars 2023** à Beauvoir de Marc a été baptisée Clémence, Corinne, Henriette SEIGLE

#### **FUNERAILLES**

Scholastien PICARD, le 19 janvier 2023
Yvonne FOURNIER, le 31 janvier 2023
Josèphe dite Josette BOUVIER, le 22 mars 2023
Renée MASSAT, le 2 mai 2023
Gilbert MATHIAS, le 23 mai 2023
Gabriel CLAIN, le 19 mai 2023
Georgette ODET, le 27 juin 2023
Roger LARDIERE, le 14 août 2023
Marguerite JOUVE, le 30 août 2023
Gilbert VILLARD, le 24 novembre 2023
Charles PICHAT, le 7 décembre 2023
Maria INES, le 14 décembre 2023



### Surgélateur collectif du village

Construit en 1968, sur leurs propres deniers, par des gens du village, agriculteurs pour la plupart, il est géré par une SICA (Société d'Intérêt Commun Agricole) et est situé à l'arrière des vestiaires du Club de Foot de Beauvoir de Marc.

Constitué de **24 cases** de **360 litres** chacune, sa température descend à **moins 30° C**, ce qui permet de congeler de grosses pièces (viandes, poulets, etc...) dans d'excellentes conditions.

Nous avons pensé que, hormis les 24 propriétaires des cases, les autres habitants, surtout les nouveaux et les plus jeunes, ignoraient l'existence de ce surgélateur en plein centre du village.

Actuellement, 7 cases sont disponibles.

Si vous êtes intéressés pour louer une case, vous pouvez vous adresser à un des membres du bureau :

Mme Sandrine Duranton	06 72 75 34 38
Mme Marie-Luce Olagnon	06 87 76 43 60

### **Interclasses Beauvoir de Marc**



Vanessa SCORSCH

L'interclasses de Beauvoir de Marc a organisé la Fête des Classes en 3 le **samedi 17 juin 2023**. Elle a réuni les conscrits des classes en 3, de 0 à 70 ans. Les 80 ans n'ont pas pu participer pour raisons de santé, et nous avons bien pensé à eux...

Chapeaux, défilé, musique, char, vin d'honneur, repas, animations, soirée dansante, tout avait été pensé pour faire de ce 17 juin une journée festive.

Maintenant nous nous tournons vers 2024 et sommes d'ores et déjà à pied d'œuvre pour organiser la prochaine fête des classes, celle des classes en 4. Elle aura lieu le 1er juin 2024.

Toutes les personnes originaires de Beauvoir ou résidant à Beauvoir nées une année en 4 (de 1924 à 2024...) ont déjà dû recevoir un courrier pour les inviter à venir participer à cette fête et aux autres manifestations.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier et que vous ou un de vos proches est né une année en 4, n'hésitez pas à nous contacter :

Tél Mail 06 74 84 29 59

interclasses.bdm@gmail.com



**Interclasses Beauvoir-de-Marc** 

L'Assemblée générale a eu lieu le jeudi 28 septembre 2023 à 20h à la salle annexe.

Le bureau est le suivant :

Présidente

Martine COURT

Isabelle HORAUX
Anthony BARON

Secrétaire

Monique BARON

Secrétaire adjointe

Mélanie PONSARD

Sandrine DURANTON

Dates 2024 à noter :

Trésorière adjointe

10 mars
7 avril
1er juin
Tournée des brioches
Matinée saucisses
Fête des classes

Septembre Assemblée générale (date à préciser)

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui sera l'année des 4!









### **Aster**



Association e Sauvegarde du Territoire et de l'Environnement Rural 77 B les petites bruyères 38440 Beauvoir de Marc

### LYON TURIN, CFAL

Le 9 février, le conseil d'Orientation des Infrastructures a recommandé que la priorité soit accordée aux trois projets qui permettront au tunnel Lyon-Turin de bénéficier d'accès suffisamment capacitaires à moyen terme, pour qu'ils puissent être mis en service avant le tunnel.

Il s'agit de la modernisation de la ligne Dijon-Modane, de la mise à 4 voies Saint-Fons-Grenay, avec un nouveau franchissement du Rhône au sud de Lyon et du CFAL Nord, tout en bénéficiant à tous les autres types de trafic.

Concernant le CFAL sud, une réunion a été organisée mi-mai à Mions pour présenter le doublement des voies ferroviaires entre Saint Fons et Grenay. Les riverains sont excédés. Le sujet du contournement ferroviaire sud ressort.

#### **CARREX** ou pas?

C'est le projet d'un HUB qui lie fret avionné, fret ferroviaire, fret routier. On y arrive avec l'entrepôt AMAZON. LE CONSEIL D'ÉTAT A VALIDE LA CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT XXL à Colombier-Saugnieu, à côté de l'aéroport de Saint-Exupéry.

160 000 m² bitumés, des centaines de milliers de colis, plus de 10 000 véhicules jour...

Depuis 2018, associations, collectifs, élus locaux se battent contre ce projet destructeur pour l'environnement ET POUR NOS EMPLOIS. La création de 2500 emplois ne compensera pas la destruction de six fois plus de postes dans les commerces traditionnels.

L'Autorité environnementale d'Auvergne Rhône-Alpes prévoit une augmentation significative du transport routier avec cette nouvelle plateforme, plus de 1000 camions, 4500 camionnettes et autant de véhicules légers chaque jour dans une zone déjà saturée.

LE FRET AERIEN NE SERA PAS EPARGNE AVEC UNE HAUSSE CONSIDERABLE D'AVIONS.

#### **Assainissement**

Le dossier pour le raccordement à la station d'épuration de Vienne, est à la D.D.T. Une étude faune et flore est prévue mi 2024.

#### Canons à grêle dans la vallée du Rhône

Un agriculteur retraité a eu un rendez-vous avec un météorologue. Les canons à grêle envoient des ondes dans les nuages transformant la pluie en brume. On voit l'orage arriver puis plus rien... Cela expliquerait le manque de pluie par rapport à quelques décennies.

#### Lutte contre les frelons asiatiques

L'apparition des frelons asiatiques est un fléau pour les abeilles et les frelons européens. Il faut signaler les nids sur le site **frelon asiatique.fr** le plus tôt possible pour agir. Un frelon classique utile, vit 3 mois, mange jusqu'à 3000 mouches. Il y a des pièges pour n'attraper que les frelons asiatiques. Les frelons classiques sont trop gros pour entrer dans le piège. L'entonnoir laisse ressortir les petits insectes. Les frelons asiatiques ne peuvent pas ressortir car ils ne savent pas voler en montant.

Les pièges sont commercialisés notamment par la société JABEROD, ils coûtent  $55 \in +10 \in de$  frais de port.

Nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes, nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

### Forum des associations



Les Beauvoisards ont répondu présents le vendredi 1er septembre 2023 pour le forum des associations.

**15 associations** y participaient et ont pu renseiquer les visiteurs sur leurs différentes activités. Merci à Flash Danse et à la Country pour leurs démonstrations et pour avoir fait participer le public.

Le forum s'est clôturé par un pot offert par la municipalité.

Rendez-vous l'année prochaine.



### Don du sang



#### AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SAINT JEAN DE BOURNAY ET SA REGION

#### DONNER SON SANG C'EST AUSSI SAUVER DES VIES

L'Amicale des donneurs de Sang n'est pas restée inactive.

Les collectes ont eu lieu avec la prise de rendezvous sur le lien **mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr** A l'heure actuelle les collectes ont lieu de 15h00 à 19h00.

#### Résultats des collectes

Le 20/05/22:

107 présentées, 91 prélevées, et 9 nouveaux Le 12/08/22

113 présentées, 100 prélevées, et 9 nouveaux Le 14/10/22

100 présentées, 88 prélevées, et 5 nouveaux Le 09/12/22

92 présentées, 82 prélevées et 7 nouveaux Le 10/02/23

102 présentées, 88 prélevées et 5 nouveaux Le 04/08/23

115 présentées, 108 prélevées et 11 nouveaux Le 13/10/23

111 présentées, 100 prélevées et 5 nouveaux Prochaines collectes pour 2024 de 15h00 à 19h00

Vendredi 23 février Vendredi 24 mai Vendredi 02 août Vendredi 11 octobre Vendredi 06 décembre Vous pouvez trouver les dates des collectes sur notre page Facebook **ADS St Jean de Bournay**.

#### Nos manifestations

Le dimanche 5 mars 2023 a eu lieu à la salle Claire Delage un repas dansant avec un spectacle de cabaret pour les 50 ans de l'Amicale. Ce fut un succès. Les personnes se sont régalé les papilles et les yeux.

Le **vendredi 14 avril 2023** à eu lieu à la salle des Ifs notre **Assemblée Générale** où un bilan moral et financier à été présenté. Nous tenons à remercier tous les donneurs et les personnes qui s'investissent pour que l'amicale fonctionne et que les dons se passent bien.

A noter que le nombre des donneurs est en baisse mais que cela est général. La région Auvergne Rhône Alpes est la 1ère région pour le don de sang et la 2nde pour le don de plasma.

Le dimanche 30 juillet 2023 a eu lieu le repas champêtre où 110 convives se sont retrouvés pour déguster cuissots d'agneau et de porc. Ensuite a eu lieu un petit concours de pétanque pour certains, jeux de cartes pour d'autres. Ce fut une merveilleuse journée

#### Nos manifestations pour 2024

- Dimanche 3 mars : Repas dansant à la salle Claire Delage
- Vendredi 12 avril : Assemblée Générale
- Dimanche 28 juillet : Repas champêtre à l'Espace Jacques Berthier

### Le Football Féminin Nord Isère



**Le Football Féminin Nord Isère** est un club de foot 100% féminin qui a vu le jour au printemps dernier.

Ce projet a été porté par une vingtaine de personnes convaincues que le foot féminin devait dépasser le statut de simple pratique exotique et qu'il mérite que l'on s'en occupe spécifiquement et réellement.

Ce club se veut un club de territoire car la pratique féminine nécessite une taille critique. Le territoire pertinent a été retenu avec les élus ; c'est celui des 5 communes :

St Georges d'Espéranche, Charantonnay, Artas, Beauvoir de Marc et St Jean de Bournay.

Le Conseil d'Administration est constitué de 18 administrateurs et le bureau exécutif est composé de 7 personnes avec 71% de femmes.

Le Club a été affilié à la FFF en mai dernier. C'est seulement le **deuxième club 100% féminin** du département. Pour information, nous sommes en termes d'effectif le 3ème club féminin de la Région Auvergne Rhône Alpes.

L'objectif en termes d'effectif était de 75 licenciés dont 50 joueuses avec une équipe senior à 11, une équipe U18 à 11 et une équipe U15 à 8.

Force est de constater que notre projet est très attractif et répond à une réelle aspiration des filles car nous comptons **104 licenciés dont plus de 80 joueuses**. Ce sont **5 équipes** qui sont engagées : une équipe senior à 11, une équipe senior à 8, une équipe U18 à 11, et deux équipes U15 à 8.

Ce projet fédère également au travers des valeurs projetées par le foot féminin de nombreux partenaires dont les collectivités locales que nous remercions vivement mais aussi des entreprises qui souhaitent s'afficher à nos côtés.

Nos couleurs (Noir et or) s'illustrent sur de nombreux terrains de La Mure aux portes de Macon.

Les premiers résultats sont très bons et la fin de saison pourrait nous apporter de très bonnes surprises. Notre équipe éducative déjà largement diplômée continue à se professionnaliser car les filles méritent un encadrement de qualité. D'ailleurs 5 de nos joueuses ont été appelées en détection départementale.

Avec les résultats, les ambitions arrivent et nous sommes toujours en phase de recrutement à la fois de filles aguerries mais aussi de filles débutantes souhaitant une pratique plus axée sur le loisir.

De nombreux évènements ont été et seront organisés. Nous sommes également très présents sur le net (ffni.fr) et sur les 2 réseaux sociaux Facebook et Instagram.

### La Chêneraie

#### LA CHENERAIE

### L'ACCUEIL DE JOUR « LES GLYCINES »

**RÉSIDENCE LE COUVENT**1 RUE JEANNE D'ARC
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

Le service a une capacité de 6 places par jour. Il est adapté aux personnes âgées, vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neuro-évolutives. Les objectifs sont, en proposant des activités stimulantes, d'une part de préserver les capacités cognitives et d'autre part de favoriser les échanges au sein d'un petit groupe de personnes.

L'équipe vous accueille 1 à 2 jours par semaine pour participer à diverses activités : ateliers mémoire, activités créatives, chants, loto, belote, gymnastique, jardinage, sorties... et temps de partage dans une ambiance conviviale.





Les journées Accueil de jour offrent également un temps de répit aux aidants, une écoute et un soutien pour vous orienter vers les différents dispositifs existants.

Pour l'inscription prenez contact avec l'équipe de l'Accueil de Jour qui vous expliquera les démarches à effectuer et le fonctionnement du service.

Nous vous conseillons également d'en parler avec votre médecin traitant.

Renseignements: 04 74 58 12 12

Mail: lecouvent@lacheneraie38.fr

### Cinéma le Saint-Jean

L'association L'Écran Saint Jeannais est composée de **bénévoles** qui assurent toutes les activités nécessaires au bon fonctionnement du cinéma Le Saint Jean. Un programme attractif et varié est proposé : Sorties nationales en avant-première, succès du Box Office, films familiaux et grand public.

Le cinéma Le Saint-Jean est un véritable patrimoine, c'est l'héritage transmis aux habitants de la commune par les équipes municipales et les bénévoles qui se sont succédé depuis près de quarante ans. Le Saint-Jean fait partie des 186 salles classées Art et Essai en Auvergne Rhône-Alpes. Ce label lui permet de projeter des œuvres indépendantes de qualité n'ayant pas toujours obtenu l'audience qu'elles méritaient.

Le dispositif École et Cinéma a pris une ampleur considérable ces dernières années et concerne dix écoles de la région ainsi que trois collèges et un lycée.

L'association organise des évènements exceptionnels plusieurs fois dans l'année, elle organise aussi des séances spéciales à la demande, avec l'accueil de publics particuliers : Centres de loisirs, Ehpad.

Toutes ces activités font du cinéma le Saint-Jean un pôle culturel incontournable de la région, un challenge relevé par l'association L'Écran Saint Jeannais qui met tout en œuvre pour faire vivre le septième art en milieu rural.

Horaires:

Tous les jours à 20h30 (sauf le mardi)

Le dimanche à 17h30 et 20h30

Séances supplémentaires les mercredis et samedis après-midis pendant les vacances scolaires.

Tarifs:

Plein Tarif : 6 € Tarif réduit : 5 €

Carte rechargeable 10 entrées : 45 € Pass'Région et chèques cinéma acceptés.

Contact: cinemalesaintjean@orange.fr



### Rando & découverte



« Marcher, c'est aller avec soi, sans autre recours que ses jambes et sa tête. Sans autre moteur que celui du cœur, celui du moral » Jacques Lanzmann

Avec le club RANDO ET DÉCOUVERTE, venez bouger, échanger en toute convivialité. Le club a vu ses effectifs augmenter et passer de 179 adhérents en 2022 à 206 en 2023.

Des randonnées en demi-journée pour tous les publics et tous les niveaux, encadrées par des animateurs diplômés, bénévoles.

JOUR	DEPART	DENOMINATION	DISTANCE	DUREE	CADENCE
LUNDI	14h	Randonnée BALADE	5 à 6 km	2h	3 km/h
LONDI	14h	Randonnée CLASSIQUE	9 à 10 km	2h30	4 km/h
MERCREDI	7h30	Randonnée DYNAMIQUE (1 fois par mois)	18 à 20 km	3h00	6km/h
8h	8h	Randonnée SEMI-DYNAMIQUE	13 à 15 km	3h00	5km/h
JEUDI	9h	Randonnée MATINALE	9 km	2h30	3,5 km/h
SAMEDI ou DIMANCHE	<sup>1/2</sup> journée ou en journée	De novembre à mars, ½ journée autour de St-Jean-de-Bournay. D'avril à octobre, sortie en journée dans les massifs environnants (Vercors, Chartreuse, Bugey, Pilat).			

#### Des randonnées journée en semaine ou en week-end

Pour toutes les randonnées, départ du parking de la salle Claire Delage à St Jean de Bournay

#### Des séjours

En 2023, 4 séjours ont été organisés :

- Avril : du 18 au 21 avril : séjour de 4 jours à Buis Les Baronnies qui a allié randonnée et culture.
- Août : du 1er au 4 août : Randonnée itinérante au Mont Viso.
- Août : du 22 au 25 août : Randonnée dans le Trièves.
- Septembre : du 10 au 16 septembre : Une semaine en Auvergne.

#### **Des manifestations conviviales**

- Fin février : une soirée Théâtre et une journée choucroute le lendemain
- En juin : un repas champêtre.

**Et pour l'année 2023-2024** : une programmation semblable à celle de 2022-2023 qui sera présentée à l'Assemblée Générale.





#### Pour en savoir plus :

Consulter notre site: www.rando38440.fr ou contacter Annick Chapot au 06 87 86 00 34



### Le coin des poètes

#### Mon ange-jardin

Ces pétales poudrés en roses courtisanes,
ces fils de la Vierge emmêlés, décoiffés,
Ces gestes inachevés d'une âme qui se damne,
Ces pas en résonnance sur le vieil escalier,
C'est mon Ange-Jardin,
petit grain de lumière,
qui assis sur le banc, veille sur mon sommeil.
Il est la luminance qui brode mes prières,
Il est le fruit sucré de nectar et de miel,
Il est comme un brasier au cœur des nuits d'automne,
Il est la source vive pour étancher mes soifs,
Il est l'éclat doré de l'orage qui tonne,
Il est ce vieux chapeau dont parfois je me coiffe,
comme le faisait mon Père.

C'est mon Ange-Jardin qui porte mon fardeau sans se soucier du sien.



Il y a l'irréel d'une forêt étrange, Où les arbres enchevêtrent leurs branches suppliciées, Perdant leur chevelure au vent qui les dérange, En courbant leurs vieux troncs de gifles imméritées. Le chemin est bourbeux, spongieux et incertain, Comme s'il ne fallait plus l'emprunter aujourd'hui, Enfin, si l'on emprunte on doit rendre demain, Ce qui pourtant, un jour, était comme un acquis. On te prête, on t'achète, on te trompe, on te ment, Et les arbres le savent, c'est ainsi qu'ils s'emmêlent, Pour cacher leurs souffrances, leurs intenses tourments, en enfermant leur cœur comme une citadelle, à travers ces barreaux qu'on ne peut pas briser, en vivant seulement à la tombée de Lune, où la joie d'exister gommera la rancune. Dans d'autres éternités ....

Poèmes extraits de mon recueil **L'OR DES SENTIERS** EXPOSITION « HORS DES SENTIERS BATTUS » à Barjac dans le Gard (septembre 2023), où j'ai eu le grand bonheur de participer et de rencontrer des artistes hors du commun.

**HERVYANE** 

#### L'école de mon village, dans les années 40

Je n'avais pas 4ans, et comme un grand
 Me dit-on, il te faut mon garçon,
 Aller dès maintenant à l'école du village,
 Où tu es attendu, comme tous les grands de ton àge...

Ref. Pour me faire à l'idée, on m'avait équipé, De toute la panoplie du parfait écolier, C'était du fait maison, et dans ces conditions, Comment n'pas réussir son tout premier envol...

2 C'est ainsi que je fus joliment amené, A faire mes premiers pas dans la petite école, Sans les prolongations, je venais, voyez-vous, D'en prendre pour 10 ans, on ne vous dit pas tout...

Réf. Je ne parlerais pas de tous ces interdits, Qui faisaient mes remords, lorsque j'étais puni... De cette règle en bois dur, qui s'abattait parfois, En très juste mesure, sur mes tout petits doigts...

3 On en était encore, au porte-plume en bois,
Et au vieil encrier, un vrai chemin de croix...
On apprenait aussi, les pleins, les déliés,
C'la donnait fière allure, à la belle écriture.

Ref. Quant aux taches laissées, sur ma p'tite blouse bleue,

De tous les écoliers, pas un ne faisait mieux... J'ai encore en mémoire, ces horribles bavures, Qui me valaient le soir, bien pénible mesure...

4 J'ai le plus grand respect, pour ce bon Trofesseur, Qui mettait point d'honneur, à faire notre bonheur, Il fallait réussir, car le bol du savoir, Est une bonne trajectoire, pour un bel avenir.

Réf . Mon Dieu qu'elle était longue, la minute au tableau,

Qui vous prend en défaut, à l'interrogatoire... Bienvenu était-il, ce quart d'heure de récré, Qui vient temporiser, la triste vérité....

5 Enseigner est un art, une disposition,
Dont peut se prévaloir, la belle institution,
Et fort de son savoir, tout élève accompli,
A le bon passeport, pour entrer dans la vie.

Réf. Où sont-ils ces enfants, Tous ces grands de mon âge, Qu'un matin j'ai croisé, sur les bancs d'une classe? Et je n'sais toujours pas, à quel âge on est grand... Car selon grand-papa, il faut toute la vie...

Septembre 2023, Joseph LAURENCON

### Cérémonies du 19 mars 1962 et du 8 mai 1945





### Matinée propre du 22 avril 2023



# Ces élèves de CM2 ont fait leur rentrée en 6ème



### **Permis Vélo**



### **Concours de labour**



### Repas de quartiers



Les Granges

# Repas de quartiers



Les Peytières

# Repas de quartiers



Les Hautes Peytières

### Repas de quartiers



Sous-Bourassagne et les 3 vallées

## Cérémonie du 11 novembre 1918



#### Téléthon 2 décembre 2023

















Belle mobilisation pour cette édition 2023 du Téléthon. Une fois encore les associations, les bénévoles, la municipalité et le conseil municipal des enfants étaient très motivés pour faire de cette journée une réussite.

Au programme de cette manifestation : des crêpes le vendredi à la sotie de l'école, des lasagnes et bourriches d'huîtres à midi. Puis à 17h une marche nocturne avec vin chaud à l'arrivée. Au cours de la soirée, un panier garni, une vente de jouets et de vêtements d'occasion, puis représentations de Flash Danse et d'Applejacks38. Planches charcuterie fromage et assiettes d'huîtres de Bretagne, hot-dogs, crêpes étaient là pour les petites et grosses faims. La soirée a été animée par Corentin et Xtrem-Night38. Le résultat provisoire de ce **Téléthon** est de **2 918 €.** 

Le gagnant du panier garni est Yves Morel à 12 kg 500 pour un panier de 12 kg 450 . Merci à tous.

















Audric VENET 06.81.75.05.60 4.74.58.78.53

- Garde-Corps
  - Portails
    - Escaliers
- Aménagement industriel
  - Menuiserie métallique
    - Portes











































QUINCAILLERIE - JARDINERIE

Route du Charavoux 38790 Charantonnay

04 74 59 01 87

Suivez-nous sur Facebook



www.etsgauthier.fr



ZA du Pré de la barre 38440 St Jean de Bournay

04 74 58 67 55















#### Traiteur BROSSARD

- Prestation traiteur
- Evénementiel
- Plats cuisinés

55 Zone Artisanale la Fontaine 38440 Beauvoir-de-Marc

04 74 58 68 03 contact@traiteurbrossard.fr













160 Chemin de Chante Perdrix 38440 BEAUVOIR DE MARC

- transportsermet@groupe-sermet.com







#### **Alain Roudet Conseil Sarl**

Accompagnement - Gestion - Pilotage Tpe

Dirigeant ou créateur d'entreprise, ne restez pas seuls.

Business Plan, Prévisionnel de trésorerie, analyse rentabilité, calcul taux horaire, gestion administrative...

BEAUVOIR DE MARC
Tél : 06 84 59 33 64 – Mail : <u>alain.roudet@orange.fr</u>
Web: <u>www.arcsarl.fr</u>





La Mairie remercie tous les annonceurs pour leur participation à cette 52ème édition de notre bulletin annuel. Ils sont à votre service, n'hésitez pas à faire appel à eux.

